

Délibérations du conseil municipal de Combiers de 1790 à 1897

1^{er} registre, 1790 - 1838

- 14-02-1790 Élection des membres du corps municipal : 1 maire, 3 officiers municipaux, 1 procureur et 1 secrétaire greffier. (Voir document maires et conseillers)
- 26-04-1790 Élection des membres du corps municipal : 1 maire, 3 officiers municipaux, 1 procureur et 1 secrétaire greffier. (Voir document maires et conseillers)
Lettres patente du roi (23 pages)
- ??-06-1790 Taxes dues par quelques personnes de la commune.
- 28-01-1791 Le curé fait le serment civique mais refuse de signer le registre.
- 06-02-1791 Le curé renie le serment civique qu'il a fait.
Lois et décrets (4 pages)
- 17-04-1791 Nomination de Jean Sicard comme curé de Combiers. Le Sieur Richard était l'ancien curé.
- ??- ??-1791 Un commissaire du département vérifie les livres concernant les taxes foncières et que le curé a bien signé le serment civique.
- 01-05-1791 Le maire se rend au presbytère pour vérifier les registres de baptêmes, mariages et sépultures.
- 03-05-1791 Expulsion de l'ancien curé, le Sieur Richard, du presbytère afin de laisser la place au nouveau curé Jean Sicard.
L'ancien curé, le Sieur Richard ne pouvant fournir les registres de baptêmes, mariage et sépulture de 1778 et 1782 s'expose à des poursuites.
- 08-05-1791 À l'issue des vêpres, le curé Jean Sicard a été proclamé procureur.
Lois et décrets (5 pages)
- 17-07-1791 An III de la liberté. Tout le village a été convoqué par le tambour et par la messe pour assister, en présence de la garde nationale, au serment civique de M. le curé.
Lois et décrets (3 pages)
- 15-09-1791 Le curé Jean Sicard démissionne de sa fonction de procureur de Combiers (cumul interdit).
- 20-11-1791 Élection des membres du corps municipal : 1 maire, 3 officiers municipaux, 1 procureur et 1 secrétaire greffier. (Voir document maires et conseillers)
- 08-12-1791 Chacun des membres du corps municipal prête serment.
- 20-12-1791 Le curé Jean Sicard paye une partie du don patriotique qui lui a été demandé.
Lois et décrets (2 pages)
Liste des citoyens actifs de Combiers.
Liste de la garde nationale
- 08-03-1792 Les habitants de Chez Bernard arrêtent un convoi de 25 ânes transportant du blé d'Espagne pour Amilhen Lacombe du Moulin Neuf. Depuis 3 jours ils sont sans pain. Quand ils auront leur pochée, qu'ils veulent bien payer, ils laisseront passer le convoi.
(Note : afin de comprendre pourquoi ce convoi a été arrêté, vous pouvez visiter ce lien : [https://fr.wikipedia.org/wiki-Guerre_des_farines](https://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_des_farines))
Lois et décrets (2 pages)
- 15-04-1792 Jean Amilien Lacombe, curé et frère de Pierre, fait visiter une chapelle manifestement récente située au Moulin Neuf. La sacristie fait environ 3,92m-1,30m et la chapelle environ 5,88m-3,92m. Le bénitier contient environ 2,86l.
Lettre de Jean Amilien Lacombe déclarant que la chapelle du Moulin Neuf n'est utilisée qu'à titre privé et qu'il existe une date sur une grosse pierre indiquant 1004.
- 26-04-1792 La candidature de Pierre Montion, comme receveur, a été acceptée.
Lois et décrets (8 pages)
- 24-08-1792 Les nommés Besson et Anthoine Roumaillac déclarent avoir du vin à vendre.
Lois et décrets (2 pages)
- 17-09-1792 Une demande est faite à l'officier de santé pour vérifier si Pierre Amilien Lacombe, qui se fait porter malade, est en état d'être « exporté » hors de France.
- 01-11-1792 Fourniture au département de l'acte de présentation d'Amilien Lacombe à la municipalité.

- 10-12-1792 CJean François Bouland demande que le citoyen Brassac soit inscrit sur le registre de la municipalité de Combiers.
Certificat de Bougival indiquant la résidence actuelle du citoyen brassac.
Lois et décrets (2 pages)
- 16-12-1792 Élection du maire et des membres du corps municipal.
Lois et décrets (3 pages)
- 20-01-1793 Léonard Lacaton démissionne de sa fonction d'officier public et nomination de Jean Sicard, curé, à sa place. Le curé Sicard est nommé à sa place.
Lois et décrets (7 pages)
- 31-01-1793 Le sieur Lacaud, notaire, n'ayant pas de certificat de civisme ne peut plus exercer sa charge.
- 03-02-1793 Nomination du sieur Sicard, curé, comme syndic fabricant. (*Fabrique de l'église : gestion des biens matériels de l'église*)
- 27-03-1793 Henri Debauche de Javel a été arrêté parce qu'il « n'étoit pas en sûreté pour jouer son rôle » (voir texte intégral 051r et 051v).
- 19-03-1793 Raymond Barutaud de Rouze vient s'inscrire au registre pour servir la patrie.
- 22-03-1793 Liste de 15 volontaires de Combiers qui se sont engagés.
- 31-03-1793 Déclaration des chevaux de la commune. La veuve Boyer était maîtresse de forge.
Lois et décrets (2 pages)
- 21-04-1793 Suite du recrutement de volontaires pour l'armée.
- 28-04-1793 Répartition de seize ? Piques ?
Lois et décrets (2 pages)
- 07-05-1793 Ce n'est plus le curé qui tient les registres de naissances, mariages, décès.
- 08-05-1793 Plusieurs citoyens de Combiers ont fourni un fusil.
- 14-05-1793 La municipalité décide que M. Bouland (*régisseur du château de La Rochebeaucourt*) sera arrêté pour avoir refusé l'enrôlement dans l'armée. Craintes sur la formation d'un parti aristocratique.
- 12-05-1793 Liste des hommes devant être recrutés par l'armée.
- 14-05-1793 Liste des personnes ayant fourni des boisseaux, souliers, fusils, chevaux, et mulets et quantités fournies.
Lois et décrets (3 pages)
- 24-06-1793 Le citoyen Sicard (*curé*) est nommé commissaire.
- 01-07-1793 La bourrique de Jean Videau de Chez Bernard a été déclarée atteinte de « m-re »
- 31-08-1793 **État des stocks de la veuve Boyer maître de forge.**
- 01-09-1793 La veuve Boyer vient déclarer qu'elle veut acheter 150 boisseaux de grains et Henri Débauché vient déclarer qu'il a 3000 pièces de fer à vendre et le citoyen Débauché déclare qu'il a à vendre 3000 pesants de feus ouvrés et non ouvrés à vendre.
lois et décrets
- 01-10-1793 Liste des hommes entre 18 et 25 ans non mariés et veufs sans enfant pour réquisition.

Début du calendrier républicain entré en vigueur depuis le 6 octobre 1793.

- Lois et décrets (13 pages)
- 18-12-1793 28 Frimaire an II, Madame Boyer, entrepreneuse de la forge de Combiers est autorisée à acheter le grain nécessaire à la nourriture de ses ouvriers.
- 05-01-1794 16 nivôse an II, la municipalité interdit au marchands cabaretiers de la commune de vendre du vin aux habitants de la commune et ouvriers y travaillant sauf une bouteille à ceux qui en voudront pour boire en famille. La délation est récompensée par la moitié de l'amende.
Lois et décrets (6 pages)
- 19-02-1794 1^{er} ventôse an II, Louis Amilien Lacaud, Jacques Campot, Guillaume Foureix et la veuve Lacaud ayant refusé de se soumettre à la réquisition qui leur imposait d'aller chercher du grain à Beaulieu, canton de St Claud, seront emprisonnés trois jours à leurs frais.
- 27-01-1794 8 pluviôse an II. Procédure avant l'emprisonnement ci-dessus.
- 04-03-1794 1^{er} pluviôse an II. Recensement, sur la commune de Combiers, de choses dont je n'ai pas trouvé la signification : « chenure, cenure, rame, cheruee, ceruée ou cernée », pour un total de 146 livres.
- 07-11-1794 17 brumaire an III, Un nouveau registre qui remplacera le provisoire utilisé jusqu'alors.

- 02-11-1794 12 brumaire an III. Injonction, par l'administration du district d'Angoulême, de réquisitionner les bouviers de la commune afin de faire livrer à Ruelle la fonte qui vient à lui manquer.
- 03-11-1794 13 brumaire an III. Lettre de l'administration, portée par un gendarme, pour l'injonction ci-dessus.
- 10-11-1794 20 brumaire an III. La lettre qui enjoint les hommes de 18 à 25 ans de rejoindre au plus tard le 18 brumaire an III (*8 novembre 1794*) Angoulême, n'a été reçue que le 20 brumaire an III (*10 novembre 1794*). Transcription de cette lettre.
- 20-11-1794 30 brumaire an III. Le rôle des indigents de la commune est à établir.
Liste de lois et décrets reçus par la municipalité (6 pages).
- 22-07-1795 4 thermidor an III. Les membres de la nouvelle équipe municipale sont nommés par le commissaire du conseil de district d'Angoulême.
- 24-07-1795 6 thermidor an III. La priorité pour la nouvelle municipalité est de faire appliquer les lois.
Un registre des lois sera établi.
Le public et les cultivateurs devront prendre leur repos le dimanche, jour où sera faite la lecture des lois.
Les réunions se tiendront dans une pièce à l'étage du presbytère.
Les registres de la municipalité seront déposés dans une armoire fermant à clef.
L'église sera débarrassée de tout ce qui y a été déposé (elle a servi de fabrique de salpêtre) et nettoyée.
- 29-07-1795 11 thermidor an III. Il sera fait un état des terres, prés, vignes et pièces de grain et denrées.
Un état des militaires rentrés sans congé de réforme sera fait.
3 voitures bouvières seront fournies pour l'armée des Pyrénées occidentales.
La garde nationale sera organisée dans chaque commune selon un nouveau mode.
Un recensement sera fait dans les prochains jours.
- 12-08-1795 25 thermidor an III. Démission de François ÉTIENNE de sa fonction d'officier public. Il est remplacé par Louis Amilien Lacaud.
Le décret concernant les émigrés (*ceux qui se sont enfui car ne voulaient pas reconnaître la république*) n'a pas été publié dans la commune.
- 13-08-1795 26 thermidor an III. La municipalité doit nommer 1 ou 2 gardes champêtres qui doivent veiller à la conservation des propriétés et recettes.
- 14-08-1795 27 thermidor an III. Les lois, titres papiers et registres ont été remis en ordre.
- 24-08-1795 7 fructidor an III. Le citoyen Forestas, greffier, a remis une paire de pistolets à Pierre Amilien, curé, au lieu du fusil qui lui appartient. Le citoyen Roumaliaac s'est fait remettre son fusil double par Forestas.
Les armes du château de La Rochebeaucourt ont été remises au citoyen Bouland. Toutes ces armes avaient été enlevées en 1792 par la municipalité d'alors.
- 26-08-1795 9 fructidor an III. Jean Faugeron est nommé garde champêtre et sera rémunéré uniquement par la moitié des amendes qu'il infligera.
- 29-08-1795 12 fructidor an III Jean Chemineau et Thomas Sibelet sont acceptés comme gardes champêtres du château de La Rochebeaucourt.
- 30-08-1795 13 fructidor an III. La garde nationale doit être organisée dans un bref délai.
La municipalité précédente doit rendre des comptes.
- 14-09-1795 28 fructidor an III. Pierre Amilien, prêtre, habitant au Moulin Neuf, pose sa candidature pour assurer le ministère du culte à Combiers et pour cela, il prête le serment de fidélité à la république.
- 20-09-1795 4^o jour complémentaire an III. Le traitement du garde champêtre sera de 800 livres par an mais si les grains et denrées diminuent, il pourra être diminué jusqu'à 400 livres. En contrepartie, il ne sera pas rémunéré sur les amendes.
Constat est fait que très peu de volontaires se sont présentés pour former la garde nationale.
- 21-09-1795 5^o jour complémentaire an III. Dégrèvement de 473 livres et 4 sols sur la contribution foncière de 1793. Pour 1791 et 1792, le percepteur déclare que les rôles étant clos, la municipalité n'aura pas de dégrèvement pour ces 2 années.
- 22-09-1795 6^o jour complémentaire an III. Jean Chemineau et Thomas Sibelet peuvent exercer leur fonction de garde champêtre du citoyen Brassac.
- 04-10-1795 12 vendémiaire an IV. Jean François Dereix Dutemple demande un certificat de résidence.
- 25-10-1795 3 brumaire an IV. Il n'y a dans la commune aucun cheval ni voiture pour le transport militaire.
- 27-10-1795 5 brumaire an IV. Vu que personne ne s'est présenté pour participer à la garde départementale, que propose la municipalité du canton ?

- 28-10-1795 6 brumaire an IV. Vente des fut qui ont servi pour la fabrication et l'extraction du salpêtre. (L'église a été utilisée comme atelier pour la fabrication du salpêtre)
- 06-11-1795 15 brumaire an IV. Le district d'Angoulême enjoint la municipalité de faire arrêter Pierre Amilien prêtre pour le conduire en réclusion.
Le citoyen Lacaton ayant égaré le fusil de Pierre Amilien prêtre, a dédommagé ce dernier a hauteur de 150 livres.
15 brumaire an IV. Élection d'Amilien Lacaud comme agent municipal et de Jacques Campot comme adjoint.
- 21-02-1796 2 ventôse an IV. Procès verbal constatant qu'aucun volontaire ne s'est présenté pour entrer dans la garde nationale.
La municipalité doit fournir une liste des jeunes gens de 6 à 20 ans susceptibles d'aller aux écoles primaires.
Liste des personnes prêtes à apporter des armes sur réquisition.
- 08-05-1796 19 floréal an IV. Vérification des rôles du percepteur. L'ensemble des impôts de la commune s'élève à 138297 livres, 7 sols et 2 deniers.
- 23-05-1796 4 prairial an IV. Le citoyen Amilien conteste l'impôt foncier sur des prés situés le long de la Lisonne.
Le feuillet 88 a été arraché
- 29-03-1797 9 germinal an V. Élections pour la municipalité cantonale. Les conseillers et l'agent municipal sont conservés. Léonard Lacaton est élu adjoint.
Pendant trois années, aucune délibération n'a été enregistrée.
- 18-05-1800 28 floréal an VIII. Nomination par arrêté préfectoral du maire, de l'adjoint et des conseillers. Tous les membres du conseil prêtent serment de fidélité à la constitution de l'an VIII.
- 28-08-1800 10 fructidor an VIII. Enchère au rabais infructueuse pour la charge de percepteur.
- 02-09-1800 15 fructidor an VIII. Nouvelle enchère au rabais infructueuse pour la charge de percepteur.
- 08-09-1800 21 fructidor an VIII. Pierre Montion est nommé d'office percepteur. Il sera payé 5c par franc avec caution et 3c par franc sans caution (**pour la 1ère fois les prix sont en Francs, obligatoire depuis le 23-09-1799**).
- 10-09-1800 23 fructidor an VIII. L'église sert de maison commune. Le presbytère a été vendu il y a environ 3 ans.
Un devis sera fait pour les réparations de l'église.
Un devis sera fait pour reconstruire un mur autour du cimetière. (Après de l'église)
- 11-09-1800 24 fructidor an VIII. « L'impôt foncier a été et est encore imposé arbitrairement avec une inégalité révoltante ». Le conseil demande l'arpentement des propriétés foncières et la formation du cadastre général.
Le curage de la Nizonne est nécessaire. Il avait été prévu par l'ancien régime.
Pendant 4 mois de l'année les chemins du bourg sont impraticables.
Devis concernant les travaux à réaliser.
- 02-01-1801 12 nivôse an IX. Présentation du compte du maire, recette : néant ; dépenses : 15,45F
État des dépenses de l'an 9 dont le total se monte à 297,50F.
- 04-02-1801 15 pluviôse an IX. Le conseil devra se réunir tous les 4 février et pourra se tenir pendant 15 jours. Le conseil doit délibérer sur des articles de lois ou décrets, la priorité sera donnée aux dépenses de l'an 10. Prévisions de dépenses pour l'an 10 : 196,69F. Les centimes additionnels seront portés à 300F
- 05-02-1801 16 pluviôse an IX. Les besoins urgents sont ré exprimés : curage de la Lizonne, établissement de chemins et arpentement général.
- 10-04-1801 20 germinal an IX. L'annonce du traité de paix avec l'empire d'Allemagne a été accueillie à Combiers par des « vive la république et vive Bonaparte »
- 11-04-1801 21 germinal an IX. Liste des répartiteurs des contributions.
- 14-04-1801 24 germinal an IX. Liste des citoyens de Combiers ayant le droit de vote.
- 09-06-1801 20 prairial an IX. 1ère Enchère infructueuse pour la charge de recouvrement des contributions foncières.
- 14-06-1801 25 prairial an IX. 2ème Enchère infructueuse pour la charge de recouvrement des contributions foncières.
- 20-06-1801 1er messidor an IX. 3ème Enchère infructueuse pour la charge de recouvrement des contributions foncières.

- 21-06-1801 2 messidor an IX. Pierre Montion, des Monneries, est nommé d'office percepteur des contributions foncières pour 5 centimes par franc avec caution ou 3 centimes sans caution.
- 22-06-1801 3 messidor an IX. Présentation d'une caution partielle n'ayant pas reçu son exécution.
- 24-06-1801 5 messidor an IX. Devant le refus du département de financer l'arpentement des propriétés foncières devant servir de matrice cadastrale, le conseil décide qu'il sera financé par les propriétaires. Le manque de document de ce genre provoque de nombreuses contestations lorsqu'il faut payer les taxes.
- 08-07-1801 19 messidor an IX. Vérification du compte du percepteur Montion des Monneries suite à son décès.
- 14-07-1801 25 messidor an IX. Le 14 juillet a été fêté en grande pompe.
- 15-07-1801 26 messidor an IX. Nomination d'office comme percepteur de Léonard Lacaton, en remplacement de Pierre Montion décédé.
- 18-07-1801 29 messidor an IX. Cautionnement de Léonard Lacaton par Louis Amilien Lacaud.
- 30-08-1801 12 fructidor an IX. Définition du cahier des charges et de la rémunération de l'arpenteur, Jean Salleÿx de Ribérac, qui doit effectuer toutes les mesures des propriétés foncières pour l'établissement du cadastre.
1 pied vaut 12 pouces soit 32,3437cm, 1 pouce vaut 12 lignes soit 2,737cm, 1 ligne vaut 0,2281cm. Arrêté du préfet autorisant la municipalité de Combiers à faire l'étude d'arpentement.
- 25-08-1801 7 fructidor an IX. La municipalité est autorisée par le préfet à entamer la procédure d'un arpentement général des terres de Combiers.
- 30-10-1801 8 brumaire an X. Le préfet homologue la proposition de marché avec le citoyen Salleÿx et transmet au ministre afin de créer une loi qui permettra d'obtenir l'autorisation définitive.
- 19-11-1801 28 brumaire an X. Accusé de réception du tableau par les services préfectoraux.
- 07-02-1802 18 et 19 pluviôse an X. Compte du maire an 9, recettes : 388,04, dépenses : 169,04.
- 10-02-1802 21 pluviôse an X. suite du compte du maire, Recette : 266,16^F. Prévion des dépenses pour l'an XI : 250,50^F.
Rappel des priorités : 1) arpentement, 2) réparation de l'église, 3) réparation de mauvais chemins, 4) Remplacement de pierre Montion, décédé, comme conseiller.
Louis Amilien Lacaud a des difficultés à se faire payer un mandat de 160 livres remis par l'administration du canton pour dépenses locales et communales de Combiers.
Liste des notables de Combiers.
Liste des répartiteurs des contributions.
- 22-03-1802 1^{er} Germinal an X. Description des 4 sections, A,B,C,D, qui seront utilisées pour le cadastre avec détail des surfaces. (Si l'on fait les calculs en résolvant quelques systèmes d'équation à 2 inconnues, on s'aperçoit qu'on ne trouve jamais les mêmes valeurs en m² pour les journaux et les carreaux. Il est indiqué que les mesures utilisées sont les mesures d'Angoumois qui sont les suivantes :
Un journal fait environ 3456,9 m² et contient environ 200 carreaux qui font chacun environ 17,28 m².
réf : Les anciennes mesures locales du centre-ouest, d'après les tables de conversion Par Pierre Charbonnier, Abel Poitrineau.
- 20-05-1802 30 floréal an X. La question suivante a été posée aux citoyens : « Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie ? » 81 oui pour 0 non.
- 14-06-1802 25 prairial an X. Nomination des 16 commissaires chargés d'évaluer les propriétés foncières.
- 25-06-1802 6 messidor an X. François Pascal Chevalier, de Rozet, désire recevoir sa retraite à Angoulême au lieu de Paris.
Pierre Faÿe désire accueillir George Nadaut, 4 ans, orphelin et étant pauvre il voudrait retirer les effets des parents décédés de l'orphelin.
- 25-07-1802 6 thermidor an X. L'enchère au rabais pour la charge de perception est restée infructueuse.
- 30-07-1802 11 thermidor an X. La 2^e enchère au rabais pour la charge de perception es restée infructueuse.
- 01-08-1802 13 thermidor an X. François Nauge, meunier à la Mouline, a été tiré au sort parmi les conscrits pour faire partie du contingent.
- 05-08-1802 17 thermidor an X. Léonard Lacaton est nommé d'office percepteur pour 5 centimes par franc avec caution ou 3 centimes sans caution.
- 06-08-1802 18 thermidor an X. Cautionnement de Léonard Lacaton par Amilien Louis Lacaud pour sa fonction de percepteur.

- 15-08-1802 27 thermidor an X. Fête célébrée selon le vœu du gouvernement.
- 26-08-1802 8 fructidor an X. Détail du budget de la commune qui comporte 703 âmes, recettes : 251,50^F, dépenses : 967,45^F.
- 27-08-1802 9 fructidor an X. Priorités pour la commune :
 1° entretien de l'église et de la clôture du cimetière.
 2° Les habitants veulent profiter de la loi sur le rétablissement du culte catholique. Il faut lui assurer un traitement d'au moins 800^F.
 3° L'arpentement doit être poursuivi. Cela coûtera 20 centimes par journal aux propriétaires.
 4° Le curage de la Lizonne doit être fait aux dépens des propriétaires.
- 28-08-1802 10 fructidor an X. Examen du compte du maire.
- 30-08-1802 12 fructidor an X. Pour la réfection du chemin entre Combiers et La Planche de Chez Cholet, les bouviers utiliseront de préférence des tombereaux pour amener le sable et le laitier offerts par le citoyen Colle, maître de forge à Combiers.
 Un pont en pierre sera construit à La Planche de Chez Cholet.
- 20-10-1802 28 vendémiaire an XI. Jean Dereix Dutemple accompagnera le maire à une réunion avec Édon, Blanzaguet et Gardes pour la proposition de conscrits au contingent.
- 21-10-1802 29 vendémiaire an XI. Les communes d'Édon, Blanzaguet, Gardes et Combiers ont procédé à la désignation de 6 conscrits.
- 26-01-1803 6 au 16 pluviôse an XI. Réunion cantonale suite au Sénatus-consulte du 16 thermidor an X (4 août 1802).
- 04-02-1803 15 pluviôse an XI. Le maniement des deniers communaux sera, dorénavant, fait par les percepteurs et non plus par les maires, adjoints et greffiers.
 Comptes de gestion pour les années 8 et 9.
- 05-02-1803 16 pluviôse an XI. Compte de gestion pour l'an 10. Recettes : 279,20^F, dépenses : 142,45^F.
 Budget de l'an XII. Recettes : 267,50^F, dépenses : 167,45^F.
 Le maire remet au percepteur la caisse de la commune que désormais, ce dernier, gèrera seul.
- 11-04-1803 21 germinal an XI. Les réparations de l'église, à nouveau en service depuis 6 mois, peuvent être effectuées à l'aide des centimes additionnels.
 Combiers n'ayant plus de maison communale, le presbytère ayant été vendu par l'administration supérieure, le conseil accepte le principe de la rétrocession proposée par Louis Amilien Lascaud, propriétaire du presbytère, prêt à vendre à la condition qu'il y ait un curé affecté à Combiers.
- 08-05-1803 18 floréal an XI. Le traitement du curé devra être au minimum de 600^F qui sera payé 5-6 « au marc le franc » (*au prorata*) du principal foncier et 1-6 du principal mobilier. Il faudra aussi 300^F pour les objets du culte et la décoration de l'église.
- 09-05-1803 19 floréal an XI. Jean Arbonneau, Chez Pourrat, part habiter Mareuil.
- 19-06-1803 30 prairial an XI. L'adjudication au rabais de la charge de perception pour l'an 12 est restée infructueuse.
- 24-06-1803 5 messidor an XI. La 2° adjudication au rabais de la charge de perception pour l'an 12 est restée infructueuse.
- 01-07-1803 12 messidor an XI. Léonard Lacaton, le Bourg, est nommé d'office percepteur pour 5 centimes par franc avec caution ou 3 centimes sans caution.
- 04-07-1803 15 messidor an XI. Louis Amilien Lascaud, du Moulin Neuf, se porte caution de Léonard Lacaton, percepteur.
 Les conscrits de l'an 11 sont : Jean Barrière, Chez Joubert, mais réformé à Angoulême, Jean Menut, Rozet. Ceux de l'an 12 sont : Georges Nadaud, Chez Cholet, Louis Vinet, LaPeyre.
- 05-02-1804 15 pluviôse an XII. Budget du maire et compte du percepteur.
- 06-02-1804 16 pluviôse an XII. Budget de l'an 13 : recettes : 267^F, dépenses : 267^F. Le placement sur les foires sera encore gratuit cette année.
- 22-03-1804 1^{er} germinal an XII. Nomination des répartiteurs.
- 29-05-1804 9 prairial an XII. Nomination des Marguilliers (*administrateurs des biens matériels de l'église*) : Joseph Colle, maître de forge à Combiers, Léonard Lacaton, menuisier, Simon Pierre Dereix Dutemple propriétaire à Rozet.
- 18-05-1804 28 floréal an XII. Proclamation de Napoléon Empereur des Français. Bulletin des lois (25 pages).
- 26-05-1804 6 prairial an XII. Organisation du bureau de bienfaisance du canton de Lavalette.

- 17-06-1804 28 prairial an XII. Les membres du bureau de bienfaisance de Lavalette prêtent serment de fidélité à l'empereur.
- 17-09-1804 1^{er} jour complémentaire an XII. M. Bourrat, contrôleur temporaire des droits, passe à Combiers.
- 22-09-1804 2 vendémiaire an XIII. La date du ban de vendange est fixée au 5 vendémiaire an 4 (27-09-1804).
- 24-01-1805 4 pluviôse an XIII. Réception par le piéton (*facteur*) du code civil des Français.
- 07-02-1805 18 pluviôse an XIII. Budget de l'an 14, recettes : 271,60^F, dépenses : 271,60^F.
Budget de l'an 12, recettes : 267,50^F, dépenses : 295,34^F.
Compte de Léonard Lacaton, percepteur. Pour les années 9, 10, 11 et 12, le percepteur doit 327,66^F.
Cette somme sera utilisée en priorité à la réparation et ornement de l'église, à la clôture du cimetière et à la construction d'un pont à la Planche de Chez Cholet.
Le sieur Astier, receveur général du département, sera consulté.
Demande de remboursement de 79^F 45c ½ formant double emploi avec celle payée au citoyen Boivin receveur du bureau d'enregistrement de Lavalette.
- 25-03-1805 4 germinal an XIII. Nomination des répartiteurs pour l'an 14 : Léonard Lacaton, Pierre Montion et Pierre Forestas de Combiers, Bertrand Marquet de La Rochebeaucourt et Pierre Auger notaire à Édon.
- 22-07-1805 3 thermidor an XIII. Le décret du 23 prairial an 12 (12 juin 1804) prescrit le déplacement du cimetière à distance d'au moins 40 mètres du village. "Les terrains les plus élevés au Nord seront choisis de préférence" afin "qu'en aucun temps les vapeurs infectes ne puissent s'en élever et se répandre dans les lieux environnants". Une pièce de terre au lieu des « Sables de Puypeyroux » est proposée.
- 26-07-1805 7 thermidor an XIII. Le Tableau de St Rémy a été placé au maître hôtel de l'église. (*Le patron de l'église n'était pas St Fiacre mais St Rémy*)
- 07-08-1805 19 thermidor an XIII. Pour le spirituel, la commune de Combiers a été reliée à celle d'Édon.
- 22-09-1805 5^o jour complémentaire an XIII. Le « ban de vendange » (*début des vendanges*) est fixé au 11 vendémiaire an 14 (3 octobre 1805).
- 29-09-1805 7 vendémiaire an XIV. Le conseil décrit pourquoi il est opposé à la réunion des communes d'Édon et Combiers pour le service ecclésiastique : éloignement, chemins impraticables pendant 3 mois de l'année, la forge emploie 30 ouvriers pendant 6 mois et la population exacte est de 769 âmes, les impôts nécessaires à l'entretien de l'église et au traitement du desservant sont votés car, de toute façon, si la réunion se faisait, il faudrait payer une forte somme à Édon.

Retour au calendrier Grégorien

- 19-04-1806 Monseigneur Alexandre Léon Luce Galard Brassac de Béarn demande à exercer ses droits civiques dans cette commune.
- 12-05-1806 Budget prévisionnel 1807, dépenses : 280^F, recettes : 280^F.
Budget de l'an XIII : dépenses : 258,89^F, dépenses : 162,55^F. L'excédent pourra être employé à la clôture du nouveau cimetière.
- 06-05-1806 Nomination des répartiteurs pour l'an 1807 : Simon Pierre Dereix, Michel Chevrier, Jean Faugeron de Combiers et Martial Carrier, François Bussière d'Édon.
- 22-01-1807 La fabrique de Combiers (*gestion des biens matériels de l'église*), n'est considérée que comme une annexe d'Édon.
Liste des plus imposés de Combiers.
- 03-02-1807 La Commune n'a contracté aucune dette.
- 12-02-1807 Vérification des comptes des ans 8, 9, 10, 11 et 12.
La commune n'ayant pu obtenir la restitution que d'une partie de la somme payée en double au citoyen Boivin, receveur de Lavalette et au citoyen Astier, receveur général, pour les registres paroissiaux, le maire a payé le reste. Cette somme a servi à acheter le tableau de St Rémy, patron de l'église de Combiers, réalisé par le citoyen Nicollet, peintre à Angoulême.
260^F ont été payé pour la refonte de la cloche cassée depuis 4 ans.
- 13-02-1807 Compte de l'an 13. Le citoyen Déroulède Dupré est percepteur à vie de Combiers, Rougnac et Édon.
Le préfet a autorisé les dépenses pour l'exercice du culte et la réparation du cimetière.

- Budget 1807, recettes 450,82F, dépenses : 450,82F.
Liste des habitants de Combiers de 21 ans et plus devant être portés sur le registre civique.
- 08-05-1807 L'ancien percepteur, Léonard Lacaton, remet sa caisse, 89,02F au percepteur à vie, Déroulède Dupré.
Compte administratif du maire.
Le pont de Chez Cholet a été payé en partie par la mairie et en partie par Monsieur de Béarn.
Compte du percepteur. Il reste en caisse : 264,47F qui pourront être utilisés pour les réparations de l'église et les accessoires religieux.
- 11-05-1807 D'après le nouvel « arpentement », la commune contient, 2457 ha.
La municipalité de Combiers ne désire pas avoir un seul garde champêtre pour Édon, Rougnac et Combiers, et désire maintenir Jean Faugeron dans ses fonctions pour 200F par an au lieu des 50F actuels.
- 19-05-1807 Baptême de la cloche, refondue à Moutiers, par Pierre Amillien prêtre desservant Combiers assisté de M. Chevrier prêtre desservant Rougnac. Parrain : Monseigneur Alexandre Léon Luce de Galard Brassac de Béarn, marraine : Marie Charlotte Pauline Joséphine Dubouchet Desouches de Tourzel son épouse. Elle sera posée le 23-05-1807.
- 30-05-1807 Nomination des répartiteurs pour l'an 1808 : Pierre Forestas aîné, Joseph Colle, Léonard Lacaton de Combiers, Pierre Dereix Mezières de La Rochebeaucourt, Pierre Auger notaire à Édon.
- 02-08-1807 Jean Faugeron est nommé garde champêtre.
- 17-08-1807 Constitution du rôle pour le traitement du garde champêtre qui sera de 200F - an et payé par tous les propriétaires de terrains non clos.
- 26-08-1807 Supplément à payer au desservant (*curé*).
- 02-05-1808 Le conseil établit un règlement pour le pâturage des bestiaux sur la commune.
- 04-05-1808 Compte du percepteur pour 1807. Recettes : 568,48F, dépenses : 354,77F. L'excédent sera mis en réserve en vue de l'acquisition du presbytère.
Budget prévisionnel 1809. Recettes : 486,21F, dépenses : 286,2F.
- 20-06-1808 Nomination des répartiteurs pour l'an 1809 : Pierre Simon Dereix Dutemple, Michel Chevrier, Jean Faugeron, François Bussière, Jean Forestas.
- 21-06-1808 Léonard Lacaton est nommé conseiller en remplacement de François Vallade Joubert décédé.
François Vallade est nommé conseiller en remplacement de Pierre Montion décédé.
- 24-10-1808 Reformulation du budget 1808. L'excédent sera conservé en prévision de l'achat du presbytère.
- 19-09-1808 Le « ban de vendange » (*début des vendanges*) est fixé au 26 du présent mois.
- 04-12-1808 Combiers est érigé « succursale dont le chef-lieu est Combiers ».
- 08-04-1809 Réquisition de 16 hectolitres, 45 boisseaux mesure ancienne de Lavalette, d'avoine sur la commune de Combiers. D'où 1 boisseau = 35,5555 litres. (*On peut constater, en comparant avec la délibération du 1809-11-13, que les mesures anciennes n'étaient pas précises*)
- 08-05-1809 Compte administratif du maire. Un enfant laissé devant une porte a été porté au bureau des enfants trouvés à Angoulême.
Budget effectif 1808, recettes : 377,35F, dépenses : 160,45F.
Compte du garde champêtre.
Budget prévisionnel 1810, recettes : 490,40F, dépenses : 149,95F. L'excédent restera en caisse en prévision de l'achat du presbytère et la construction d'un hôtel de la vierge.
- 20-06-1809 Nomination des répartiteurs pour l'an 1810 : Jacques Campot, Léonard Lacaton, François Vallade, Pierre Auger notaire à Édon, Pierre Dereix Mezières de La Rochebeaucourt.
- 06-10-1809 Le « ban de vendange » (*début des vendanges*) 1809 est fixé au 16 octobre.
- 13-11-1809 Réquisition de 20 hl, 60 boisseaux mesure ancienne de Lavalette, d'avoine sur la commune de Combiers. D'où 1 boisseau = 33,3333 litres. (*On peut constater, en comparant avec la délibération du 1809-04-08, que les mesures anciennes n'étaient pas précises*).
- 02-02-1810 Réquisition de 2,5 milliers métriques (2,5 tonnes) de paille.
- 19-03-1810 Réquisition de 7 hl, 21 boisseaux mesure ancienne de Lavalette, d'avoine sur la commune de Combiers. D'où 1 boisseau = 33,3333 litres. Cette réquisition n'a pas eu de suite.
- 10-05-1810 Compte administratif du maire pour 1809, une seule dépense de 12F au sieur Vinsac à Angoulême pour la reliure de 14 volumes des bulletins des lois.
Compte effectif du percepteur, recettes : 338,99F, dépenses : 332,68F.
Compte du garde champêtre.

- 21-05-1810 Le vérificateur des nouveaux poids et mesures marque que 55 paires de roues à 16 sols 3 deniers chacune font 44 livres 11 sols ce qui donne 1 sol = 15 deniers alors que normalement 1 sol = 12 deniers. ???
- 22-05-1810 Nomination des répartiteurs pour l'an 1811 : Joseph Colle, Michel Chevrier, Jean Faugeron, François Bussière et Jean Montion meunier.
- 29-09-1810 Le « ban de vendange » (*début des vendanges*) 1810 est fixé au 2 octobre.
- 01-05-1811 Liste des personnes ayant reçu leur carte civique et qui ont quitté la commune.
Liste des personnes devant recevoir une carte civique.
Liste des personnes décédées depuis leur inscription.
- 06-05-1811 Compte du maire.
Compte effectif du percepteur 1810, recettes : 326^F, dépenses : 299,99^F.
Compte du garde champêtre.
Budget prévisionnel 1812, recettes : 298,51, dépenses : 295,20.
- 02-06-1811 Célébration du baptême du roi de Rome (*Napoléon François Charles Joseph Bonaparte, né le 20 mars 1811 a reçu le titre de Roi de Rome*).
- 02-08-1811 Le sieur Pierre Forestas Letang, apprêteur d'étoffe, ayant été menacé, vient se mettre sous la protection de la loi.
- 26-07-1811 Nomination des répartiteurs pour l'an 1812 : Simon Pierre Dereix, Pierre Forestas, Pierre pajot, pierre Auger, Pierre Dereix Mezières.
- 16-09-1811 Le « ban de vendange » (*début des vendanges*) 1811 est fixé au 19 de ce mois.
- 24-09-1811 Accord de principe pour les réparations de l'église évaluées à 348^F et l'achat du presbytère pour 1848^F dont 924^F sont à la charge de l'état.
- 13-05-1812 Compte du maire.
Compte effectif du percepteur 1811, recettes : 364,06^F, dépenses : 316,45^F.
Compte du garde champêtre.
Budget prévisionnel 1813, recettes : 318,11^F, dépenses : 304,45^F.
- 12-10-1812 Le « ban de vendange » (*début des vendanges*) 1812 est fixé au 12 octobre.
- 20-12-1812 **Les conseillers sont nommés à et par la préfecture qui les tire au sort.**
- 28-01-1813 Équipement de 3 cavaliers montés à fournir par le canton aux frais des communes. Combiens paiera 183^F.
- 12-05-1813 Compte du maire.
Compte du percepteur 1812, recettes : 305,01^F, dépenses : 302,04^F.
Compte du garde champêtre.
Budget prévisionnel 1814, recettes : 292,06^F, dépenses : 273,85^F.
- 25-05-1813 Nomination des répartiteurs pour l'an 1813 : Simon Pierre Dereix, Pierre Forestas, Pierre pajot, de Combiens, pierre Auger d'Édon, Pierre Dereix Mezières de Blanzaguet.
- 02-08-1813 Réquisition de paille à livrer à Bayonne pour l'armée d'Espagne ce qui coûte à la commune 148,06^F.
- 21-08-1813 Réquisition de bœufs et froment pour l'armée d'Espagne à livrer à St André de Cubzac ce qui coûte à la commune 524,85^F.
- 01-09-1813 Réquisition cantonale livrable à Bayonne : 26 bœufs, 16,5 hl d'eau-de-vie, 23,5 hectos de froment, 44 quintaux métriques de seigle, 23,5 hectos de légumes secs, 155 hecto d'avoine, 204 quintaux métriques de foin ce qui coûte à la commune 1061^F.
- 11-08-1813 Le « ban de vendange » (*début des vendanges*) sera ouvert le 11.
- 05-10-1813 Réquisition du duc de Dalmatie pour le transport des denrées de Langon à Bayonne ce qui coûte à la commune 459^F.
- 06-10-1813 Réquisition cantonale, 11 chevaux de trait, 18 mulets ce qui coûte à la commune 108^F.
- 15-09-1813 Réquisition cantonale, 32 bœufs, 450 boisseaux (*environ 33,33l*) de froment, 16,5 barriques d'eau-de-vie, 64 milliers de foin, 1262 boisseaux d'avoine ce qui coûte à la commune 1328,30^F.
- 19-12-1813 Réquisition cantonale, 10 bœufs gras.
- 04-01-1814 Le préfet emprunte 140 lits à fournir par l'arrondissement pour les blessés de la guerre d'Espagne.
- 11-02-1814 Réquisition cantonale, Combiens doit livrer à Angoulême : 112 kg de foin et 131 litres d'avoine.
- 15-02-1814 Réquisition cantonale, Combiens doit livrer à Angoulême : 289 kg de froment et 96 kg de seigle.
- 11-03-1814 Réquisition cantonale, Combiens paie 243^F, soit la valeur de 2 bœufs pour la viande.

- 14-03-1814 Réquisition de 553 kg de froment et 187 kg de seigle pour les prisonniers de guerre.
- 14-05-1814 Clôture du budget 1813, recettes : 322,88^F, dépenses : 305,03^F.
Budget prévisionnel 1815, recettes : 270,47^F, dépenses : 261,97^F.
Le conseil demande une décharge de l'impôt du garde champêtre qui est exorbitant.
- 15-05-1814 Le conseil relaye avec insistance, la demande des propriétaires qui ne veulent plus payer un garde champêtre communal et un autre cantonal pour garder leurs propriétés, ce qu'ils ne trouvent pas indispensable ; la Dordogne n'en a pas. Les habitants de la commune et le conseil demandent au préfet la suppression des gardes champêtres.
- 06-10-1814 **Les conseillers prêtent serment à Louis XVIII roi de France.**
- 28-12-1814 Jean François Boulland, maire, délègue la fonction d'officier d'état civil à son adjoint Louis Amilien Lacaud.
- 30-04-1815 **Les conseillers prêtent serment à l'empereur.**
- 21-05-1815 Jean Sicard, de Rozet, s'en va habiter à St Jean de Lapalud.
- 06-07-1815 Jean Faugeron, garde champêtre, aura un traitement annuel de 300^F.
- 22-09-1815 Clôture du budget 1814, recettes : 292,06^F, dépenses : 290,79^F.
Compte du garde champêtre.
Budget prévisionnel 1816, recettes : 255,78^F, dépenses : 270,71^F.
Le conseil demande à nouveau la suppression du garde champêtre.
- 18-02-1816 **Suite à des décès et une suspension, de nouveaux conseillers sont nommés (12 au total) lesquels prêtent serment à Louis XVIII.**
- 08-05-1816 Compte financier effectif 1816, recettes : 255,78^F, dépenses : 223,17^F.
Budget prévisionnel 1817, recettes : 295,54^F, dépenses : 226,89^F.
Le conseil « passe de la pommade » au nouveau régime politique, et demande que soient acceptées les demandes concernant l'acquisition du presbytère, la réparation du mur du cimetière et les réparations de l'église.
- 06-11-1816 Quittance permettant le recouvrement de la somme payée par Combiens pour l'emprunt forcé de 100 000 000^F.
- 01-05-1817 Pierre Amilien, prêtre desservant Combiens, a perdu la copie de son certificat d'inscription de sa pension.
- 30-04-1817 Nomination des répartiteurs pour l'an 1818 : Nicolas Hazard Flament, Jacques Campot, Jean Peyronné de Combiens, Claude Grange et François Pradier de La Rochebeauourt.
- 05-06-1817 Budget 1816, recettes effectives : 264,75^F, dépenses effectives : 259,28^F.
Compte du garde champêtre.
Budget prévisionnel 1818, recettes : 261,97^F, dépenses : 264,9^F.
- 02-07-1817 Les propriétaires riverains doivent curer le canal du Moulin Neuf à la forge.
- 11-01-1818 Délibération sur les problèmes de remboursement de l'emprunt forcé de 100 millions.
- 04-05-1818 Clôture du budget effectif de 1817, recettes : 262,04^F, dépenses : 262,04^F.
Budget prévisionnel de 1819, recettes : 272,50^F, dépenses : 271,99^F.
Le conseil remarque que depuis plusieurs années le budget communal se réduit, les réparations de l'église, réfection de la toiture et remise en état des hôtels abîmés en 1793, sont difficiles à réaliser.
Le conseil demande la réduction de 300^F à 200^F du traitement du garde champêtre et la réduction de 100^F à 50^F de l'indemnité du desservant.
- 18-06-1818 Nomination des répartiteurs pour l'an 1819 : Pierre Gignac, Martial Labonne, Jean Faugeron de Combiens, François Bussière, Jean Moulot d'Édon.
- 20-07-1818 Jean Bouillau, sacristain, vient déclarer le pillage, à l'église, du calice, de sa patène, de la custode et de son couvercle. La croix processionnelle a été cassée en 6 morceaux qui ont été jetés dans le cimetière.
- 04-02-1819 Financement des travaux de l'église.
- 06-05-1819 Clôture du compte effectif 1818, recettes : 275,59^F, dépenses : 275,59^F.
Compte du garde champêtre.
Budget prévisionnel 1820, recettes : 253,89^F, dépenses : 256,89^F.
Le conseil demande avec insistance la suppression du garde champêtre qui lui coûte 300^F par an et qui est moins efficace que la défense organisée par les propriétaires de leurs biens.

- 25-06-1819 Nomination des répartiteurs pour l'an 1820 : Jean Nexon, Pierre Faye, Jacques Campot, de Combiers, Pierre Auger, Jean Moudot d'Édon.
- 25-02-1820 François Ravaud est nommé garde champêtre par le préfet avec traitement annuel de 300^F.
- 08-05-1820 Clôture du compte 1819, recettes : 386,87^F, dépenses : 389,24^F.
Budget prévisionnel 1821, recettes : 240,30^F, dépenses : 170,65^F.
Le conseil vote à l'unanimité la suppression du garde champêtre dont le traitement irait à un prêtre, Combiers n'en n'ayant plus depuis 18 mois, « objet plus utile et préférable à la commune ».
- 11-05-1820 Pierre Foureix, des Graulges, reconnaît n'avoir aucun droit sur la pièce du Moulin Neuf où il a fauché des roseaux.
- 11-06-1820 Remplacement de 3 conseillers. (Voir document maires et conseillers).
- 13-07-1820 Arrangement amiable pour une utilisation illégale de terrain. Voir le texte intégral à 194r_100_0966
- 07-06-1820 Nomination des répartiteurs pour l'an 1821 : Jean Brenier, Pierre Gignac, Martial Labonne, de Combiers, François Bussière, Jean Peyronnet d'Édon.
- 16-08-1820 Jean Marie Fourier, chef de bataillon en retraite, déclare vouloir établir son domicile aux Monneries.
- 12-05-1821 Clôture du compte effectif 1820, recettes : 1898,92^F, dépenses : 1898,50^F. Les réparations de l'église sont incluses dans ce budget.
Budget prévisionnel 1822 : recettes : 337,42^F, dépenses : 178,72^F.
- 14-05-1822 Clôture du budget effectif 1821, recettes : 375,85^F, dépenses : 186,85^F.
Budget prévisionnel 1824 : recettes : 603,51^F, dépenses : 454,60^F.
- 16-06-1822 Amilien Louis Lacaud, du Moulin Neuf a été nommé délégué cantonal.
- 25-06-1822 Nicolas Hazard Flamand, maître de forge à Combiers, afferme le presbytère à la commune pour le desservant qui vient d'arriver.
- 14-05-1823 Clôture du budget effectif 1822, recettes : 458,61^F, dépenses : 271,15^F.
- 20-12-1823 Quittance du loyer du presbytère loué par M. Hazard Flamand à la commune pour le desservant.
- 20-10-1823 Seuls 2 conseillers se sont présentés à la convocation du maire pour répondre la préfecture qui a demandé une liste des chemins vicinaux.
- 04-12-1823 Réponse de la préfecture concernant le manque de conseillers et les chemins vicinaux.
Liste de tous les chemins existants sur la commune avec indication de leur largeur. Contentieux concernant la propriété de ce que l'on appelle maintenant l'allée de la Vertu.
- 01-03-1824 La majorité des conseillers ne s'est pas présentée à la séance car ceux-ci craignent une manœuvre préjudiciable à la commune concernant les chemins.
- 16-03-1824 Nomination des répartiteurs pour l'an 1825 : Alexandre Amilien, Jacques Campot, Jean Peyronné, François Bussière, Jean Forestas.
- 09-05-1824 Clôture du budget effectif 1823, recettes : 433,33^F, dépenses : 304,80^F.
Budget prévisionnel 1825 : recettes : 364,53^F, dépenses : 266,10^F.
La Rochebeaucourt est choisie comme bureau postal distributeur, mais La Rochebeaucourt n'est pas un bureau de poste. Le Bureau le plus proche est celui de Mareuil.
- 15-05-1824 Augmentation des impôts.
- 15-05-1824 Demande pour obtenir la vente de la chapelle de Rozet.
- 22-11-1824 Une pétition a été adressée au préfet par quelques propriétaires de l'ancienne franchise de Roset qui revendiquent un droit exclusif de propriété sur la chapelle. Convoqués avec les conseillers et les plus fort imposés, aucun pétitionnaire ne s'est présenté et aucun n'a présenté un quelconque titre de propriété.
- 08-01-1825 Nomination des répartiteurs pour l'an 1826 : François Dereix, Pierre Nauge, Amilien Justin Lacaud, Jacques Montions, François Vignaud.
- 14-02-1825 À la convocation du conseil pour nommer un nouveau garde champêtre, il ne s'est présenté que 3 conseillers. Le maire demande au préfet la nomination de conseillers en remplacement de ceux qui ne viennent pas aux réunions. Il présente une liste.
- 13-03-1825 Le nombre de conseillers est insuffisant pour délibérer, le maire demande que ce soit le préfet qui effectue la nomination du garde champêtre.
6^F sont inscrits pour se procurer le buste de Charles X.

- 17-03-1825 Remplacement de conseillers : François Dereix à la place de Pierre Boulland, ce dernier devenant maire et pierre Nauge à la place de Jacques Campot.
- 10-04-1825 Nomination du garde champêtre, Jean Dereix de Rozet dit Cluzou.
- 23-04-1825 Installation du garde champêtre Jean Dereix de Rozet dit Cluzou.
- 15-05-1825 Installation comme conseiller de Jean Débauché à la place de Jean Peyronnet.
Budgets 1823, 1824 et 1825.
Budget prévisionnel 1826, recettes : 553,83^F, dépenses : 461,30^F.
Pour la première fois, l'expression « instruction primaire » apparaît dans les considérations budgétaires.
- Vote d'un impôt permettant de payer le traitement de 300^F au garde champêtre.
Demande de curage du ruisseau de la Lande.
- 01-01-1826 Vote du traitement du garde champêtre.
- 11-03-1826 Pierre Faye, de Chez Bernard part habiter à Angoulême.
- 15-05-1823 Vote d'un impôt permettant de payer le traitement de 300^F au garde champêtre pour 1827.
- 22-10-1826 Les réparations de 4 chemins vicinaux sur 14 sont prises en compte par la préfecture.
- 06-11-1826 Remplacement du conseiller Pierre Faye par Alexandre Amilien Lacaud.
Le loyer annuel du presbytère sera payé à raison de 120^F par la commune et 40^F par le curé.
- 12-01-1827 Monsieur Alexandre Léon Luce Galard de Brassac comte de Béarn fixe à compter de ce jour son domicile en son château situé sur la commune de Combiers.
- 21-01-1827 Conseillers en nombre insuffisant.
- 04-03-1827 Malgré le faible nombre de conseillers, délibération est prise concernant l'achat des ornements manquants à l'église.
- 18-03-1827 Pour les réparations des 4 chemins prévus, les prestations en nature seront suffisantes.
- 25-03-1827 Le conseil demande l'aide des fonds départementaux pour payer le mobilier nécessaire au culte.
- 13-05-1827 Le chemin à réparer en priorité est celui de Combiers à Rougnac passant par Chez Bernard.
Chaque habitant devra fournir 2 journées de travail. L journée de travail est estimée à 1^F.
Le traitement du garde champêtre sera assuré à hauteur de 300^F.
Après examen des comptes, le receveur est débiteur envers la commune de 126,16^F.
- 02-11-1827 Monsieur Nicolas Hazard Flamand, maître de forge à Combiers, déclare faire son domicile à la forge.
- 07-03-1828 Le pont entre Combiers et La Rochebeaucourt, sera reconstruit comme il était, en bois et sa largeur ne devra pas excéder 2 pieds (environ 66 cm).
- 11-05-1828 Vote des impôts permettant d'assurer le traitement du garde champêtre et le loyer du curé.
- 15-05-1829 Vote des impôts permettant d'assurer le traitement du garde champêtre et le loyer du curé.
Les conseillers et les plus imposés votent la suppression de la fonction de garde champêtre.
- 24-05-1829 Le conseil, réuni chez Monsieur Légier-Desgrange, adjoint, à Rozet, convient que la limite Combiers-La Rochebeaucourt est déterminée par la Nizonne. Rétablissement du barrage conduisant l'eau au moulin du de comte de Béarn.
- 02-08-1829 Vote de l'impôt permettant de payer les arriérés dus à M. Hazard Flamand pour la location du presbytère.
- 18-11-1829 Le propriétaire du presbytère, M. Hazard Flamand, ayant fait expulsé le desservant du presbytère. Ce dernier propose de prêter l'argent à la commune pour l'achat du presbytère.
- 28-02-1830 Vote des impôts nécessaires pour régler les arriérés dus au garde champêtre pour 1827 et 1828.
- 22-09-1830 Les conseillers présents prêtent serment de fidélité au roi (*Louis Philippe I^{er}*).
- 08-12-1830 Vote de l'impôt nécessaire pour payer le logement du desservant.
- 26-09-1830 Organisation de la garde nationale de Combiers.
- 15-05-1831 Les officiers de la garde nationale de Combiers prêtent serment de fidélité au roi (*Louis Philippe I^{er}*).
- 21-08-1831 Nomination du conseil de discipline de la garde nationale.
- 02-10-1831 Pierre Lafond Forestas habitant jusque là à Coutras désire s'établir à Combiers.
- 05-02-1832 Définition des prestations en nature pour l'entretien des chemins vicinaux. Le chemin de Combiers à Rougnac par Chez Bernard étant le plus emprunté sera réparé en priorité.
Nouvelle Définition des prestations en nature pour l'entretien des chemins vicinaux. La largeur du chemin de Combiers à Rougnac par Chez Bernard passera de 9 pieds à 12 pieds (1 pied = environ 0,3333 m).

- 06-05-1832 Le conseil ne peut répondre aux questions de la préfecture vu que la commune n'a pas assez de ressources.
- 29-05-1832 M. François Jean Alexandre Janet Lasfond, médecin, fait son domicile dans la maison du Peux.
- 01-07-1832 Vote d'un salaire de 25F pour Bertrand Samuel, tambour de la garde nationale de Combiers.
- 28-10-1832 Le complément d'argent nécessaire pour la couverture de l'église, sera pris sur les fonds libres.
- 28-03-1832 Différend entre la commune et le sieur Hazard Flamand concernant l'ancien abreuvoir, une partie du communal du bourg et une partie du cimetière.
- 09-05-1833 Formation d'une commission conjointe avec le contrôleur des contributions pour l'établissement de la matrice des valeurs locatives.
Vote des fonds pour un abonnement de 2 ans au journal « L'école des Communes ».
Définition des prestations en nature pour l'entretien des chemins vicinaux.
Budget 1832, recettes : 1089,70F, dépenses : 558,85F.
- 12-06-1833 Avis favorable pour la création de 5 foires à Gurat.
- 07-07-1833 Guillaume Badaillac, maçon à La Manoulie, est adjudicataire pour les travaux de couverture de l'église.
- 08-08-1833 **Vote d'un impôt pour la création d'une école primaire à Combiers.**
- 22-09-1833 Paiement de l'excédent du montant des réparations de l'église.
- 07-01-1834 Constitution de la commission pour la révision de la liste électorale.
- 10-01-1834 Le sieur Ravaud, ancien garde champêtre, réclame 15 mois de traitement que le conseil n'est pas disposé à lui payer.
- 31-03-1834 La proposition de M. Hazard Flamand, fournir un terrain en échange de la suppression du cimetière du bourg où il se trouve actuellement, est refusée.
- 04-05-1834 Budget 1833, recettes : 1414,26F, dépenses : 1274,66F.
Définition des prestations en nature pour l'entretien des chemins vicinaux.
- 05-10-1834 La moitié des conseillers, par tirage au sort, est exclue du conseil municipal.
- 09-11-1834 Installation des nouveaux conseillers élus le 12-10-1834 (Cette élection n'est pas rapportée sur ce registre).
Installation du maire et de l'adjoint nommés par le préfet.
- 22-03-1835 Accord pour la création de 8 foires à Charras.
- 31-05-1835 Prestation de serment du sieur Débauché, absent lors des 2 précédentes réunions.
Budget 1834, recettes : 1923F, dépenses : 1749,66F.
- 24-06-1835 Accord de principe pour la confection d'un chemin de 6m entre fossés entre la route arrondissementale Angoulême-Nontron et la route royale Angoulême-Périgueux.
- 02-07-1835 Jean Arbonneau sera présenté comme candidat instituteur au comité d'arrondissement.
- 24-06-1835 Nouvel accord pour la confection d'un chemin de 6m entre fossés entre la route arrondissementale Angoulême-Nontron et la route royale Angoulême-Périgueux.
- 09-07-1835 Pierre Mercier, maître de forge à Combiers, va habiter à Marval, Haute Vienne.
- 14-02-1836 Un état des malades admis à l'hospice a été fourni aux conseillers.
Le conseil autorise le maire à acheter « le formulaire municipal ».
- 08-05-1836 Budget 1835, recettes : 615,06F, dépenses : 315,41F.
- 05-06-1836 Certains chemins vicinaux deviennent chemins de grande communication.
Le conseil demande le classement du chemin allant de la route Angoulême-Nontron à Combiers et passant par Bouex, Sers, Vouzan, Grassac, Charras, en grande communication.
- 19-06-1836 La commune doit prendre en charge la moitié de la dépense occasionnée par le séjour en hospice de Pierre Videau.
- 10-08-1836 Vote de 38F pour une réparation à l'église.
Fixation du traitement et de l'indemnité de logement de l'instituteur.
Les élèves paieront 1F par mois sauf 10 indigents pour lesquels ce sera gratuit.
- 25-09-1836 Le conseil refuse de lever un impôt supplémentaire pour le chemin allant de la route Angoulême-Nontron à Combiers et passant par Bouex, Sers, Vouzan, Grassac, Charras.
- 20-11-1836 Vote des prestations pour les réparations du chemin Combiers-Rougnac.
- 28-03-1837 Le conseil demande que ce soit le département qui assume les frais d'hospice de Pierre Videau.
- 08-05-1837 Budget, recettes : 2407,43F, dépenses : 1450,68F.
- 29-06-1837 Installation des nouveaux conseillers élus le 04-06-1837 (non transcrite sur ce registre). Voir document « maires et conseillers ».
Installation du maire et de l'adjoint, nommés par le préfet.

- 15-08-1837 Installation du conseiller Jacques Chabasse.
Somme due au vétérinaire pour son intervention sur 4 chevaux soupçonnés d'être atteints de la morve (maladie des chevaux transmissible à l'homme).
Le conseil refuse à nouveau de s'imposer pour le chemin de Combiers à Rouillac, s'étant déjà imposée de 20 centimes pendant 5 ans.
- 13-05-1838 Budget 1837, recettes : 2422,65F, dépenses : 675,94F.

2^{ème} registre du 15 août 1838 au 2 février 1850

- 15-08-1838 Refus de voter une taxe spéciale pour le chemin N° 25 de Combiers à Rouillac comme le demande le préfet.
Le conseil ne désire pas se soumettre à l'obligation de créer un nouveau cimetière.
- 09-05-1839 Le conseil menace d'arrêter le prélèvement de l'impôt spécial pour la création du chemin N° 25 de Rouillac à Combiers si le nouveau tracé, ne passant pas par Combiers est adopté par la préfecture.
- 10-05-1839 Approbation du compte du receveur (recettes 4049,80 F dépenses 2046,09 F)
Vote d'une taxe afin de faire face au budget de l'école : 260 F au total ;
Déclassement du chemin de La Rochebeaucourt à Combiers sauf la partie du bourg de Combiers à la route royale Périgueux Angoulême. (il passait par La Vue et La Mouline)
Vote du prix du plan qui permettra au conseil général de reconnaître l'erreur concernant le nouveau tracé du chemin N° 25 de Rouillac à Combiers.
- 27-10-1839 Avis sur le futur trajet de la ligne de chemin de fer.
- 17-11-1839 Nouvelle réclamation concernant le tracé du Chemin N° 25 de Rouillac à Combiers.
- 15-05-1840 Approbation du compte du receveur (recettes 3345,77 F dépenses 2650,26 F)
- 22-05-1840 Autorisation est donnée au maire de vendre des terrains afin de faire face aux dépenses de réparation de l'église, acquisition de presbytère et maison d'école.
Le département accorde 315 F pour secours aux familles éprouvées par la grêle de 1839.
La somme de 315 F sera employée en partie pour les travaux sur le chemin vicinal de Combiers à Rougnac et en partie comme aide aux pauvres éprouvés par la grêle.
- 25-05-1840 Florent Barraud, géomètre, est nommé expert pour évaluer les terrains communaux.
- 28-06-1840 M. Florent Barreau ayant remis son évaluation, il est nécessaire de continuer les démarches pour la vente des terrains.
Proposition de M. le maire de faire échanger les 2 cloches cassées par une cloche fournie par M. Decharme pour 150 F.
- 12-07-1840 Les conseillers prêtent serment de fidélité au roi (Louis Philippe 1^{er} depuis le 9-8-1830).
Monsieur Amilien-Lacaud Alexandre qui avait été nommé (pas élu) adjoint donne sa démission d'adjoint et de membre du conseil.
M. Janet Lasfont François Jean Alexandre médecin ne s'est pas présenté.
M. Légier-Desgranges a été nommé maire par arrêté préfectoral.
M. Édouard Forestas a été nommé adjoint par arrêté préfectoral.
- 23-08-1840 Un secours de 190 F est accordé pour les dégâts provoqués par la grêle. Ils seront employés pour réparer le chemin de La Rochebeaucourt à Charras.
Le conseil accepte de ne créer un impôt pour le chemin N° 25 de Combiers à Rouillac que si celui-ci passe par Chez Bernard, la Mougne du Maine Blanc et le lac des cannes (des canards) plus l'embranchement à la route de Périgueux.
- 14-02-1841 La cloche livrée par M. Decharme étant cassée sous garantie, le conseil refuse de la payer.
- 07-03-1841 Édouard Forestas, adjoint, a réuni le conseil afin de savoir s'il faut porter plainte contre le maire qui se serait indûment emparé de l'église de Rozet.
- 18-04-1841 Demande au préfet argumentée afin que celui-ci permette au conseil de plaider la propriété de l'église de Rozet contre François Légier Desgranges maire.

- 30-04-1841 Le conseil donne pouvoir au maire de poursuivre devant le conseil d'état le conseil général qui n'a pas demandé l'avis aux communes et refuse de tenir compte de leurs observations concernant l'assiette du chemin N° 25 de Rouillac à Combiers.
- 09-05-1841 Approbation du compte du receveur : recettes 4589,78 recettes 4355,87
- 14-05-1841 L'instituteur Jean Arboneau étant âgé et ayant des infirmités, il ne peut plus exercer. Demande au préfet pour le faire remplacer.
Acquisition de documentations administratives.
- 11-07-1841 Bien que le quorum ne soit pas atteint, demande au préfet pour l'aliénation de terrains communaux en vue d'utiliser les fonds recueillis pour les réparations de l'église, l'acquisition d'un presbytère et d'une maison d'école.
- 19-09-1841 Le conseil autorise le maire à payer une consultation de deux avocats pour gérer la contestation de propriété du sieur Vigier concernant un terrain communal Chez Maurice.
Refus de payer la somme demandée par l'hospice pour Pierre Videau indigent de la commune.
Répartition des prestations sur les chemins vicinaux.
- 26-12-1841 Le conseil autorise le maire à poursuivre une action en justice pour régler la contestation de propriété faite par M. Vigier concernant un terrain communal Chez Maurice.
- 07-05-1842 approbation du compte du receveur recettes : 1324,79 F dépenses : 1166,60 F.
- 14-08-1842 L'anneau supportant le battant de la cloche étant cassé pendant la garantie, il sera remplacé par le successeur de M. Decharme, le sieur Jean Archier.
- 25-09-1842 Échange avec le château de La Rochebeaucourt d'une partie du chemin Chez Bernard-Les Graulges (N°8), entre la croix de chez Cholet et la terre de M. Hazard-Flamand contre les terrains nécessaires à la construction du chemin de grande communication N° 25 Rouillac Combiers.
- 15-05-1843 Approbation du compte du receveur recettes : 3067,57 F dépenses : 2931,11 F.
Inventaire des archives et mobilier de la mairie.
Affectation des prestations pour les chemins communaux.
- 16-07-1843 Installation des nouveaux conseillers (voir document « maires et conseillers »).
Après l'annulation, par le conseil d'état, de la délibération du conseil général concernant le tracé du chemin N° 25, de Rouillac à Combiers, le conseil demande à nouveau que ce tracé passe par Chez Bernard.
- 10-08-1843 Réitération de la demande concernant le tracé du chemin N° 25 Rouillac-Combiers.
- 12-11-1843 La commune a été déboutée de sa demande concernant la propriété de la parcelle N° 73 F1 (Chez Maurice). Les frais de procédure s'élevant à 319,07 F seront répartis entre tous les contribuables.
Avis favorable au passage du futur chemin de grande communication N° 16 (actuelle D16 Vllebois-Confolens) par Barbayou.
- 17-12-1843 M. Alexandre Janet Lasfond médecin et maire de La Rochebeaucourt est désigné délégué pour la commission cantonale de révision de l'impôt foncier.
- 08-02-1844 Transaction avec M. Légier Desgranges qui paye tous les frais du procès concernant la propriété de l'église de Rozet et en plus il paye 400,00 F à la commune. Voir document « désaccord sur la propriété de l'église de Rozet ».
- 13-05-1844 Demande d'accord préfectoral pour l'ouverture d'un chemin d'association allant de Combiers à Rougnac en passant par Chez Bernard.
Approbation du compte du receveur recettes : 1754,25 F dépenses : 1652,48.
Répartition des travaux à faire sur les chemins vicinaux et création des taxes nécessaires.
- 08-07-1844 Nouveau refus de cautionner le tracé prévu pour le chemin N° 25 proposé par le conseil général. Le conseil demande que ce chemin passe par Chez Bernard, la Mougne du Maine Blanc et le Lac des Cannes.
- 30-03-1845 Vote d'un impôt extraordinaire pour payer les frais du procès Vigier perdu par la commune et concernant la parcelle N° 73 section F1. (Les plus imposés participent au vote)
- 17-05-1845 Approbation du compte du receveur recettes : 2016,98 F dépenses : 1945,10 F.
Répartition des journées de prestations aux chemins et création des ressources nécessaires.
- 04-01-1846 Élection de délégués pour la révision des listes électorales.
- 13-04-1846 Refus du conseil de payer les 96 F réclamés par le sieur Vigier pour frais et déboursés concernant la chapelle de Rozet. (M. Vigier avait été mandaté pour se procurer les documents relatifs à cette affaire)
Approbation du compte du receveur ; recettes : 1848,75 F dépenses : 1835,55 F.

- Répartition des travaux à faire sur les chemins vicinaux et création des taxes nécessaires.
- 23-08-1846 Installation des nouveaux conseillers, voir document « maires et conseillers ».
- 17-09-1846 Installation de Pierre Nauge comme adjoint.
- 18-09-1846 Approbation du plan d'alignement dans la traversée du bourg de Combiers pour le passage du chemin de grande communication N° 25.
- 29-11-1846 Proposition de **François Nauge comme instituteur.**
- 10-01-1847 Projet d'achat d'un presbytère à Madame veuve Hazard pour 3000 F. (Les plus imposés participent au vote)
- 28-03-1847 L'enquête de commodo incommodo (utilité publique) étant sans observation, le conseil continue sa demande pour l'achat de cette maison.
- 16-05-1847 Approbation du compte du receveur ; recettes : 2086,90 F dépenses : 2086,05 F.
Répartition des travaux à faire sur les chemins vicinaux et création des taxes nécessaires.
- 27-02-1848 **Vote des impôts pour l'achat de la maison de Madame veuve Hazard Flamand afin d'en faire un presbytère et une maison d'école. (Les plus imposés participent au vote)**
- 11-05-1848 Après le décès de l'ancien instituteur Jean Arbonneau la candidature de François Nauge est acceptée et présentée au comité d'arrondissement.
- 18-05-1848 Approbation du compte du receveur ; recettes : 2177,61 F dépenses : 1906,09 F.
Répartition des travaux à faire sur les chemins vicinaux et création des taxes nécessaires.
Fixation du taux de rétribution scolaire 1 F par enfant débutant et 1,5 F pour ceux sachant écrire.
Location de la maison d'école : 60,00 F. Traitement fixe de l'instituteur : 200,00 F
Création de la taxe permettant d'assurer ces dépenses. Pour 4 enfants l'école sera gratuite.
Financement de la construction de 3 ponceaux.
- 02-09-1848 Installation des nouveaux conseillers et élection du maire et de l'adjoint.
- 29-09-1848 Installation du maire et de l'adjoint dans leurs fonctions.
- 08-10-1848 Installation d'Édouard Campot (absent le 2-9-1848).
- 12-11-1848 Désignation de 2 délégués à la commission cantonale des jurés.
Vérification des comptes du receveur qui a cessé son activité.
- 19-11-1848 Afin de pouvoir payer les sommes dues au fondeur de la cloche et au charpentier qui a refait le plancher du presbytère, **M. le maire propose d'utiliser les 400 F issus de la transaction concernant l'église de Rozet bien que cette transaction ne soit pas encore avalisée par le préfet.**
Accord pour vente de la partie du chemin N° 8 (Chez Bernard aux Graulges) située entre les parcelles 19 et 122 de la section C, actuellement derrière chez Mme Bajule, voir cadastre 1826.
- 10-12-1848 Accord pour payer les frais de transport et d'emballage du drapeau offert par l'assemblée nationale.
- 25-05-1849 Approbation du compte du receveur ; recettes : 2000,38 F dépenses : 1774,43 F.
Répartition des travaux à faire sur les chemins vicinaux et création des taxes nécessaires.
Fixation du taux de rétribution scolaire par enfant : 1,50 F la 1^{ère} année, 2 F la 2^{ème} année et 2,5 F la 3^{ème} année.
Location de la maison d'école : 60,00 F. Traitement fixe de l'instituteur : 200,00 F
Lancement d'une souscription pour réparation du presbytère et de la maison d'école.
- 12-08-1849 Désignation de 2 délégués à la commission cantonale des jurés.
- 02-02-1850 Désignation de 4 assesseurs pour les élections des 3 et 4 de ce mois. Pour assurer la sécurité, 5 hommes de la garde nationale seront là, il faudra les nourrir.

3^{ème} registre du 15 février 1850 au 11 novembre 1861

- 15-02-1850 Demande pour l'ouverture d'un chemin partant de Combiers passant par Chez Bernard, Rozet, le Clédou, Rougnac, Cloulas, et aboutissant à Dignac.
Reconduite dans ses fonctions de l'agent piqueur de Jean Dutemple. L'agent piqueur est ici, un surveillant de travaux sur les chemins vicinaux. (réf. Traité pratique de l'administration des communes par Lucien Roy 1842 page 117)
- 15-05-1850 Répartition des travaux à faire sur les chemins vicinaux et création des taxes nécessaires.

- Fixation du taux de rétribution scolaire par enfant : 1,50 F la 1^{ère} année, 2 F la 2^{ème} année et 2,5 F la 3^{ème} année.
- Approbation du compte administratif ; recettes : 2651,39 F dépenses : 3117,74 F.
- Location de la maison d'école : 60,00 F. Traitement de l'instituteur : 600,00 F.
- 09-07-1850 Désignation de 2 délégués pour la révision de la liste électorale.
- 14-07-1850 Le conseil émet un avis neutre sur l'augmentation du nombre de foires à Chadurie.
- 15-08-1850 Désignation de 2 délégués à la commission cantonale des jurés.
- 10-11-1850 Installation des nouveaux conseillers. Voir document « Maires et conseillers ».
- Pierre Nauge est désigné pour la tenue des registres d'état civil.
- 09-02-1851 Fixation du taux de rétribution scolaire par enfant : 1,50 F pour la 1^{ère} catégorie et 2 F pour la 2^{ème}
- Location de la maison d'école : 60,00 F, traitement de l'instituteur : 600,00 F, achat de 3 tables : 95 F.
- 18-03-1851 Répartition des travaux à faire sur les chemins vicinaux et création des taxes nécessaires.
- 17-05-1851 Approbation du compte administratif ; recettes : 2331,69 F dépenses : 2258,31 F.
- 18-08-1851 Désignation de 2 délégués à la commission cantonale des jurés.
- 16-10-1851 Élection des membres du conseil de recensement.
- 13-11-1851 Suite à une demande du comte de Béarn, demande de réparation et redressement du chemin de La Rochebeaucourt à Charras. (Ce chemin partait du château de La Rochebeaucourt, passait par Gravechou, Chez Liziot, continuait en face de l'actuel petit restaurant, traversait la forêt pour aboutir à Charras.)
- 16-02-1852 Demande de secours au gouvernement afin de pouvoir faire les travaux nécessaires au presbytère.
- Fixation du taux de rétribution scolaire par enfant : 1,50 F pour toutes les catégories.
- Location de la maison d'école : 60,00 F. Traitement de l'instituteur : 600,00 F.
- Accord pour le financement par moitié avec le conseil général de 2 pontceaux dans la traversée de Rozet sur le chemin N° 34 de Dignac à Combiers.
- 05-05-1852 Les conseillers prêtent serment à la constitution et au président. (2^{ème} république, Louis Napoléon Bonaparte a prolongé sa présidence après son coup d'état)
- Répartition des travaux à faire sur les chemins vicinaux et création des taxes nécessaires.
- Approbation du compte administratif ; recettes : 2492,79 F dépenses : 2480,05 F.
- 21-07-1852 M. François Légier Desgranges a été nommé maire par le préfet et a été nommé adjoint par le préfet.
- Avis favorable aux changements des jours de foire à Gurat.
- 12-08-1852 Désignation de 2 délégués à la commission cantonale des jurés.
- 20-09-1852 Installation des conseillers (voir document « maires et conseillers »). Le maire et les conseillers **prêtent serment au président.**
- 08-10-1852 Vote de taxes extraordinaires pour les réparations de l'église et du presbytère et celles du chemin N° 34 de Dignac à Combiers.
- 11-02-1853 Fixation du taux de rétribution scolaire par enfant : 1 F pour les enfants jusqu'à 9 ans, 1,50 F pour les enfants de 9 à 10 ans et 2 F pour les enfants de 10 ans et au-dessus.
- Location de la maison d'école : 70,00 F. Traitement de l'instituteur : 600,00 F. 2 tables d'école : 30 F.
- 14-02-1853 Le maire et les conseillers **prêtent serment à l'empereur.**
- 13-05-1853 Répartition des travaux à faire sur les chemins vicinaux et création des taxes nécessaires.
- Approbation du compte administratif ; recettes : 2594,22 F dépenses : 2554,08 F.
- 25-07-1853 La commune est dans l'impossibilité de répondre positivement à la création d'un service sanitaire pour les indigents.
- 14-08-1853 Accord pour vente d'une partie du chemin N° 8, Chez Bernard aux Graulges. (Derrière Chez Mme Bajule)
- Désignation de 2 délégués pour le contrôle des travaux au presbytère.
- 15-12-1853 La commune est dans l'impossibilité de répondre positivement à la création d'un service sanitaire pour les indigents.
- La commune demande qu'un atelier de travail (atelier de travail : travail d'intérêt collectif rémunéré fourni aux indigents valides) soit affecté au chemin N° 34, Combiers Dignac, au-dessus de Chez Bernard.
- 08-01-1854 Avis favorable aux changements d'assiette des chemins 4 et 5, La Rochebeaucourt-Le Clédou et La Rochebeaucourt-Charras, si une petite modification est apportée au tracé.

- 12-02-1854 Accord pour un emprunt de 750 F sur 4 ans afin de créer un atelier de charité qui emploiera les indigents valides sur le chemin de moyenne communication N° 34 de Dignac à Combiers.
Fixation du taux de rétribution scolaire par enfant : 1 F pour les enfants jusqu'à 9 ans, 1,50 F pour les enfants de 9 à 10 ans et 2 F pour les enfants de 10 ans et au-dessus.
Location de la maison d'école : 80,00 F. Traitement de l'instituteur : 600,00 F.
- 14-05-1854 Approbation du compte administratif ; recettes : 3390,59 F dépenses : 2642,11 F.
Répartition des travaux à faire sur les chemins vicinaux et création des taxes nécessaires.
- 06-08-1854 Avis favorable au changement de date de la foire de La Rochebeaucourt.
Désignation de 2 délégués à la commission cantonale des jurés.
- 11-02-1855 Fixation du taux de rétribution scolaire par enfant : 1 F pour les enfants jusqu'à 9 ans, 1,50 F pour les enfants de 9 à 10 ans et 2 F pour les enfants de 10 ans et au-dessus.
Location de la maison d'école : 80,00 F. Traitement de l'instituteur : 600,00 F.
Constatation, par la commission, de malfaçons lors des travaux au presbytère. Demande d'autorisation de plaider.
- 10-05-1855 Approbation du compte administratif ; recettes : 4364,91 F dépenses : 3937,97 F.
Répartition des travaux à faire sur les chemins vicinaux et création des taxes nécessaires.
Le maire propose de vendre les terrains suivants : C 23, D2 419, B 13, D2 408, C 75 et D2 375 afin de permettre les travaux urgents au presbytère et à l'église.
Le conseil décide d'acheter la maison à côté du presbytère pour en faire une mairie. (Jusque là, les réunions se tenaient dans une maison ou dans une autre).
- 24-06-1855 Installation du maire et de l'adjoint nommés par le préfet ; ils prêtent serment de fidélité à la constitution et à l'empereur.
- 15-08-1855 Installation des conseillers. Voir le document « maires et conseillers.
Vote de la taxe sur les chiens. Chiens d'agrément ou chasse : 10 F, chiens de garde 2 F.
- 25-11-1855 Le produit de la vente des terrains communaux sera affecté en priorité à l'achat de la mairie et le reste aux réparations de l'église et du presbytère.
- 27-01-1856 Refus de payer une indemnité à M. Janet Lasfond pour le terrain qu'il a fourni lors de la construction du chemin N° 25, Rouillac à Combiers ; il y a prescription.
- 14-02-1856 Fixation du taux de rétribution scolaire par enfant : 1 F pour les enfants jusqu'à 9 ans, 1,50 F pour les enfants de 9 à 10 ans et 2 F pour les enfants de 10 ans et au-dessus.
Location de la maison d'école : 80,00 F. Traitement de l'instituteur : 600,00 F.
- 13-05-1856 Projet de classement en grande communication du chemin La Rochebeaucourt, Le Lac Noir, Lavaure, Rougnac, Sers avec embranchement au lac noir pour aller à Rozet.
Répartition des travaux à faire sur les chemins vicinaux et création des taxes nécessaires.
Approbation du compte administratif ; recettes : 3827,81 F dépenses : 3313,21 F.
- 18-01-1857 Vote de 200 F pour le secours aux indigents, ce qui permettra de recevoir une part de la subvention gouvernementale affectée au département pour le secours aux indigents.
- 08-02-1857 Fixation du taux de rétribution scolaire par enfant : 1 F pour les enfants jusqu'à 9 ans, 1,50 F pour les enfants de 9 à 10 ans et 2 F pour les enfants de 10 ans et au-dessus.
Location de la maison d'école : 80,00 F. Traitement de l'instituteur : 600,00 F.
Demande de classement du chemin de Combiers, Les Graulges, Beaussac, Bélussière, Nontron.
- 14-05-1857 Répartition des travaux à faire sur les chemins vicinaux et création des taxes nécessaires.
Approbation du compte administratif ; recettes : 6261,76 F dépenses : 5214,58 F.
- 05-07-1857 Avis favorable au classement en moyenne communication du chemin La Valette, Rougnac, Le Clédou, Charras, Raymondias, La Chapelle S^t Robert.
- 02-08-1857 Vote d'un impôt par les conseillers et les plus imposés pour les réalisations suivantes :
Changement de cimetière.
Réparation de l'église.
Chemin de Combiers aux Graulges.
Chemin de Dignac à Combiers.
Chemin de La Rochebeaucourt à Charras.
- 31-12-1857 Pas de changement pour la conversion des journées de prestations en argent.
- 07-02-1858 Fixation du taux de rétribution scolaire par enfant : 1 F pour les enfants jusqu'à 9 ans, 1,50 F pour les enfants de 9 à 10 ans et 2 F pour les enfants de 10 ans et au-dessus.
Location de la maison d'école : 80,00 F. Traitement de l'instituteur : 600,00 F.
- 13-05-1858 Approbation du compte administratif ; recettes : 4333,76 F dépenses : 4183,94 F.

Répartition des travaux à faire sur les chemins vicinaux et création des taxes nécessaires.
Autre rédaction de budget recettes : 3263,89 dépenses : 4328,39 la différence est couverte par l'excédent de l'année précédente.

- 1858-07-11 Le conseil refuse de concourir à la construction et à l'entretien des chemins de grande communication 7, 16 (Confolens-Lavalette) et 17.
L'instituteur ayant démissionné, le conseil demande que le nouvel instituteur soit Laïque et non pas un membre d'une congrégation religieuse.
Avis favorable à ce que les foires qui tombent un dimanche ou un jour férié soient remises au lendemain.
- 08-08-1858 Acceptation du don du comte Galard de Bearn concernant le terrain devant servir au nouveau cimetière.
- 22-08-1858 Installation de M. Arnaud en tant qu'instituteur.
- 13-02-1859 Fixation du taux de rétribution scolaire par enfant : 1,5 F pour les enfants jusqu'à 9 ans, 2 F pour les enfants de 9 à 10 ans et 2,5 F pour les enfants de 10 ans et au-dessus.
Location de la maison d'école : 80,00 F. Traitement de l'instituteur : 600,00 F.
- 12-05-1859 Approbation du compte administratif ; recettes : 2873,87 F dépenses : 2762,40 F.
Répartition des travaux à faire sur les chemins vicinaux et création des taxes nécessaires.
- 14-08-1859 Le conseil fait remarquer à l'administration préfectorale que certaines prestations qu'elle a proposées ne sont pas utiles et fait une contre-proposition.
- 01-11-1859 M. Dusseau est nommé et installé instituteur provisoire.
- 12-02-1860 Fixation du taux de rétribution scolaire par enfant : 1,5 F pour la 1^{ère} catégorie, 2 F pour la 2^{ème} catégorie et 2,5 F pour la 3^{ème} catégorie.
Location de la maison d'école : 80,00 F. Traitement de l'instituteur : 500,00 F.
- 13-05-1860 Approbation du compte administratif ; recettes : 2808,84 F dépenses : 2290,92 F.
Répartition des travaux à faire sur les chemins vicinaux et création des taxes nécessaires.
- 12-08-1860 Le Préfet a nommé François Légier Desgranges maire et Pierre Nauge adjoint. Ils ont prêté serment d'obéissance à la constitution et fidélité à l'empereur.
Accord pour payer une clôture claire-voie de 65 F à M. le Curé. (Déjà réalisée à la demande de M. le curé)
Le conseil réitère sa demande concernant la modification de l'affectation des travaux à faire qui ne sont pas utiles sur le chemin N° 25, Rouillac-Combiers, et qui le seraient plus sur les autres chemins.
- 10-02-1861 Définition du prix des concessions dans le nouveau cimetière. Perpétuelles : 5 F le m², trentenaires : 2,50 F le m², temporaires : 1,50 F le m². Le produit de ces concessions sera affecté à la confection du mur du cimetière.
Fixation du taux de rétribution scolaire par enfant : 1,5 F pour 18 ans et au-dessous, 2 F pour les 8 à 10 ans, 2,5 F les 10 à 13 ans et 3 F au-dessus.
Location de la maison d'école : 80,00 F. Traitement de l'instituteur : 500,00 F.
- 17-03-1861 Le conseil donne son avis sur 3 projets de lignes de chemin de fer.
- Rochefort, Saintes, Cognac, Jarnac, Châteauneuf, Angoulême, La Rochefoucauld, Chabanais, St Junien, Limoges avec embranchement à Châteauneuf pour Barbezieux.
- Nantes à Coutras avec embranchement à Charmant de la ligne Lavalette, Verteillac, Mareuil, Brantôme, Périgueux.
- Vendée à Limoges via Ruffec, en concurrence avec Rochefort à Limoges via Angoulême.
- 20-05-1861 Approbation du compte administratif ; recettes : 2808,60 F dépenses : 2791,56 F.
Règlement du budget 1860 : recettes : 3446,14 dépenses : 2858,83.
Répartition des travaux à faire sur les chemins vicinaux et création des taxes nécessaires.
- 11-08-1861 Affectation des taxes prévues pour les réparations de l'église et à la construction du mur du cimetière.
- 24-08-1861 Le conseil propose de payer un tiers des dépenses de santé que nécessite Simon Tournepiche.
- 10-11-1861 M. Joseph Adrien Déroulède Chanoine honoraire à Angoulême fait un legs de 3500 F à la fabrique de l'église. (La fabrique de l'église est un établissement public chargé de veiller à la gestion des biens et revenus destinés au bon fonctionnement du culte.)
- 1861-11-11 Le nouvel instituteur, François Ballon, est installé.

4^{ème} registre du 18 avril 1862 au 31 mai 1868

- Le financement de la reconstruction des murs démolis à Rozet pour l'élargissement du chemin N° 11, de Hiersac à Combiers, 100 F par M. Dereix, 75 F par M. Forestas et 175 F par la commune.
- 18-04-1862 La commune ne peut payer que 300 F pour la création de caniveaux à Rozet où le ruissellement des eaux de pluie du chemin d'intérêt commun N° 11, (actuel Clédou-Combiers) menace de faire effondrer des bâtiments.
- 04-06-1862 Avis favorable à la création d'une foire grasse à Montbron.
- 14-05-1862 Approbation des comptes 1861, recettes : 3928,62 F.
Affectation des taxes pour les chemins
- 15-06-1862 Vu que le mur d'enceinte du nouveau cimetière est terminé, à dater du 1^{er} juillet 1862 les inhumations seront interdites dans l'ancien cimetière.
Le nouveau cimetière a été béni le 5 octobre 1862 par l'évêque d'Angoulême.
- 23-07-1862 Vote d'un impôt extraordinaire pour le remplacement de la cloche qui est cassée.
- 10-08-1862 Fixation des tarifs des concessions que le préfet n'avait pas trouvés assez élevés dans la délibération du 10-2-1861.
- 05-09-1862 Demande de classement des chemins N° 5, de Combiers aux Graulges, et N° 6, de La Rochebeaucourt à Charras, il serait bien que ce dernier passe par Gravechou, Chez Liziot, Chez Dereix François, La Mougne du Maine Blanc, Chez Bernard, La Peyre, Les Chalards, Le Peux, Chez Parrucoud, Chez Métayer, ces villages n'étant desservis par aucun chemin.
- 11-11-1862 M. le maire ayant fait placer un paralytique à l'hospice, le conseil vote le montant des frais pour seulement trois mois, Si le département ne le prend pas en charge après ce délai, il faudra faire sortir ce pauvre homme et le laisser à son triste sort.
- 08-02-1863 Définition des rétributions scolaires, somme payée par chaque enfant non gratuit, (*la scolarité n'est pas gratuite*), les pauvres ne paient pas, et du traitement de l'instituteur (600,00 F annuels + 100,00 F pour le loyer).
moins de 8 ans : 1,50 F ; de 8 à 10 ans : 2,00 F ; de 10 à 13 ans : 2,50 F ; plus de 13 ans : 3,00 F
- 17-05-1863 Compte de gestion 1862 (recettes 3259,45 F)
Approbation des comptes de gestion 1861 et 1862.
Définition du budget des chemins 1864.
- 15-08-1863 Protestation sur le déclassement du chemin N°6 de La Rochebeaucourt à Feuillade desservant Gravechou, La Chapelie, Rozet, Chez Pourrat, Chez Liziot, Chez Bernard, Le Peux, La Peyre, Chez Métayer. Refus de payer pour le chemin N° 4, Villebois à La Chapelle St Robert, qui ne dessert aucun hameau de Combiers.
- 12-02-1864 Définition des rétributions scolaires, somme payée par chaque enfant non gratuit, (*la scolarité n'est pas gratuite*), les pauvres ne paient pas, et du traitement de l'instituteur (700,00 F annuels + 110,00 F pour le loyer).
moins de 8 ans : 1,50 F ; de 8 à 10 ans : 2,00 F ; de 10 à 13 ans : 2,50 F ; plus de 13 ans : 3,00 F
- 10-05-1864 Compte de gestion 1863 (recettes 3817,55).
Définition du budget des chemins 1865.
Protestation contre le retrait de 548 F de la caisse de la commune par le receveur sans mandatement.
- 17-07-1864 Avis favorable à la création de 2 foires aux vins à Mareuil.
- 24-07-1864 Accord pour l'élargissement du chemin N° 57 dans le bas de Rozet rejoignant le chemin N°11 (actuel cd 41 Clédou-Combiers).
- 31-07-1864 Le conseil demande que le tracé du chemin N° 11 (actuel cd 41 Clédou-Combiers) soit celui qui fait plaisir au comte de Béarn.
- 06-11-1864 Augmentation des tarifs des concessions du nouveau cimetière suite à la demande du préfet qui avait trouvé ceux proposés le 10-8-1862 insuffisants.
Affectation des prestations pour les chemins en 1865.
- 12-02-1865 Définition des rétributions scolaires, somme payée par chaque enfant non gratuit, (*la scolarité n'est pas gratuite*), les pauvres ne paient pas, et du traitement de l'instituteur (700,00 F annuels + 110,00 F pour le loyer).

moins de 8 ans : 1,50 F ; de 8 à 10 ans : 2,00 F ; de 10 à 13 ans : 2,50 F ; plus de 13 ans : 3,00 F
Le conseil décide que les propriétaires ayant cédé gratuitement du terrain pour la création ou l'élargissement de chemins, puissent devenir propriétaires des anciens chemins devenus inutiles à la collectivité et passant en bordure de leurs terres.

- 26-02-1865 Demande d'indemnisation de M. Forestas pour la reconstruction de ses murs après leur démolition pour l'élargissement du chemin 57 dans le bas de Rozet rejoignant le chemin N°11 (actuel cd 41 Clédou-Combiers)
- 11-05-1865 Clôture des comptes 1864 (recettes 4537,05 F).
Définition du budget des chemins 1866.
- 16-07-1865 Avis favorable à la création de 4 foires annuelles à Javerlhac.
- 13-08-1865 Installation d'Étienne Campot qui n'était pas présent lors de l'installation des autres conseillers
Acceptation de la donation du terrain nécessaire à l'assiette du chemin N° 11 (actuel cd 41 Clédou-Combiers) dans la partie située entre Rozet et Buffe Tourteau.
- 15-08-1865 Refus d'augmenter les prestations sur le chemin N° 25 (Combiers-Charras par Les Roudiers) contrairement à ce qui a été demandé par la préfecture. Ce chemin est bien entretenu alors que d'autres chemins en ont besoin.
- 28-10-1865 Adoption du tracé du chemin N° 11 (actuel cd 41 Clédou-Combiers) dans la traversée de Chez Bernard.
- 02-01-1866 Le conseil demande que tous les moyens soient mis en œuvre pour achever rapidement le chemin N° 11 entre le Clédou et Rozet.
- 05-02-1866 Définition des rétributions scolaires, somme payée par chaque enfant non gratuit, (*la scolarité n'est pas gratuite*), les pauvres ne paient pas, et du traitement de l'instituteur (700,00 F annuels + 100,00 F pour le loyer).
moins de 8 ans : 1,50 F ; de 8 à 10 ans : 2,00 F ; de 10 à 13 ans : 2,50 F ; plus de 13 ans : 3,00 F
Le conseil trouve la demande d'indemnité de 1250 F faite par M. Nauge suite aux travaux du chemin N° 11 (actuel cd 41 Clédou-Combiers) trop élevée et demande une expertise..
Autorisation est donnée au maire d'engager immédiatement les réparations du chemin N° 1 entre Combiers et le Moulin Neuf.
Nouvelle demande au préfet concernant la suppression d'une demie journée de prestations sur le chemin N° 25 (Combiers-Charras par Les Roudiers).
Nouvelle demande de répartition des prestations pour les chemins.
Avis favorable au maintien des foires de Cherval.
- 19-04-1866 À nouveau, définition des rétributions scolaires, somme payée par chaque enfant non gratuit, (*la scolarité n'est pas gratuite*), les pauvres ne paient pas, et du traitement de l'instituteur (700,00 F annuels + 100,00 F pour le loyer).
moins de 8 ans : 1,50 F ; de 8 à 10 ans : 2,00 F ; de 10 à 13 ans : 2,50 F ; plus de 13 ans : 3,00 F
Le conseil trouve la demande d'indemnité de 1250 F faite par M. Nauge suite aux travaux du chemin N° 11 (actuel cd 41 Clédou-Combiers) trop élevée et demande une expertise.
Vote des ressources pour la réparation du chemin vicinal N°1 dans la partie Combiers-Le Moulin Neuf.
Nouvelle demande de répartition des prestations pour les chemins. Le chemin d'intérêt commun N° 25 étant en très bon état, il est préférable de passer une partie des prestations prévues sur ce chemin vers les chemins vicinaux en mauvais état.
Avis favorable au maintien des foires de Cherval.
- 08-05-1866 Affectation des ressources et prestations pour les chemins.
- 08-07-1866 Avis défavorable au changement de date des foires de Chazelles.
- 05-08-1866 Suite à l'insistance du préfet, nouvelle demande de répartition des prestations pour les chemins.
Refus de voter des frais de chauffage pour la classe d'adultes.
- 11-11-1866 Nombre de conseillers insuffisant.
- 14-01-1867 Avis favorable à la réhabilitation de Jean Félix Pévaudran puisqu'il a eu une conduite irréprochable lors de son service entre le 16-08-1859 et le 30-06-1863 auprès de M. Cordebart maître de forge.
- 17-02-1867 Nombre de conseillers insuffisant.
- 08-03-1867 Définition des rétributions scolaires, somme payée par chaque enfant non gratuit, (*la scolarité n'est pas gratuite*), les pauvres ne paient pas, et du traitement de l'instituteur (700,00 F annuels + 100,00 F pour le loyer).

moins de 8 ans : 1,50 F ; de 8 à 10 ans : 2,00 F ; de 10 à 13 ans : 2,50 F ; plus de 13 ans : 3,00 F
L'indemnité de Mme veuve Nauge pour les dégâts occasionnés à ses bâtiments par les travaux sur le chemin N° 11 (actuel cd 41 Clédou-Combiers) est fixée par le conseil de préfecture à 330 F. Mme Nauge trouve cela faible mais accepte si la commune lui cède gracieusement une parcelle de 50 ca d'ancien chemin.

Mise en référé au conseil d'état d'un décret émis par le conseil de préfecture concernant une taxe sur les jeunes chiens.

À nouveau avis favorable à la réhabilitation de Jean Félix Pévaudran.

- 14-04-1867 Nombre de conseillers insuffisant.
22-04-1867 Nombre de conseillers insuffisant.
01-05-1867 Modification de forme de la décision de cession d'une parcelle à Mme Nauge.
Avis favorable à la création d'une foire au gras à Montbron.
12-05-1867 Définition des taux d'imposition et répartition des travaux pour l'entretien des chemins.
11-08-1867 Nombre de conseillers insuffisant.
21-08-1867 Nombre de conseillers insuffisant.
30-08-1867 Demande au préfet pour que celui-ci accepte la répartition des travaux sur les chemins proposée par le conseil.
Refus de créer les taxes supplémentaires qu'imposerait la gratuité de l'école pour tous.
08-09-1867 Confirmation de la cession gracieuse d'une parcelle d'ancien chemin à Mme Nauge à titre d'indemnité pour les conséquences de l'élargissement du chemin N°11 (actuel cd 41 Clédou-Combiers).
La proposition de M. le maire concernant les chemins N° 1 de Combiers aux Graulges et N° 2 de Rozet à La Rochebeaucourt est rejetée par le conseil.
10-10-1867 Le conseil appuie énergiquement le tracé du chemin de fer Angoulême Limoges par La Rochefoucauld plutôt que par Nontron.
Mise en place d'une taxe affectée exclusivement à l'entretien des chemins vicinaux ordinaires.
28-10-1867 Installation de l'instituteur Pierre Henri GOUGUET.
10-11-1867 Vote des prix des concessions du cimetière et de l'affectation des secteurs aux différents types de concessions.
Réponse à plusieurs questions posées par le préfet concernant les besoins en école à Combiers.
Demande faite au préfet pour ne pas avoir à entretenir une école de filles, car elles vont à l'école des sœurs St Anne à La Rochebeaucourt.
26-12-1867 Installation de quatre conseillers : Janet Delasfond, Dereix Jean Jeune, Birot Thomas, et Beineix Pierre.
Projet de classement du chemin vicinal N° 2 de Rozet à La Rochebeaucourt.
13-02-1868 Nombre de conseillers insuffisant.
23-02-1868 Nombre de conseillers insuffisant.
08-03-1868 Définition des rétributions scolaires, somme payée par chaque enfant non gratuit, (*la scolarité n'est pas gratuite*), les pauvres ne paient pas, et du traitement de l'instituteur (700,00 F annuels + 100,00 F pour le loyer).
moins de 8 ans : 1,50 F ; de 8 à 10 ans : 2,00 F ; de 10 à 13 ans : 2,50 F ; plus de 13 ans : 3,00 F
Définition des prix des concessions au cimetière et de l'affectation des secteurs aux différents types de concessions.
17-05-1868 Nombre de conseillers insuffisant.
31-05-1868 Nombre de conseillers insuffisant.

5^{ème} registre de 1868 à 1878

- 11-06-1868 Approbation des comptes 1867 : 4 346,60 F.
Vote du budget des chemins.
Demande au préfet pour que celui-ci fasse un état des recettes et dépenses depuis 1860.
Le curage de la Nizonne devrait avoir lieu entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} novembre.

- 21-06-1868 Demande de classement du chemin de Rozet à La Rochebeaucourt.
Seulement 4 conseillers plus le maire s'étant présentés, la réunion n'a pu avoir lieu.
- 03-07-1868 Fixation des prix et des affectations des parcelles dans le nouveau cimetière.
Enquête pour l'établissement du chemin N° 63, partie Charras-Le Clédou et proposition de modification du tracé.
Avis favorable à la création d'une foire à Garat bas Ste Catherine.
- 13-08-1868 Maintien de la répartition des ressources affectés aux chemins malgré une demande de modification du préfet.
- 25-11-1868 Seuls François Nauge et Charles Forestas se sont présentés. La réunion n'a donc pas eut lieu.
- 14-01-1869 Nomination de 2 délégués pour la liste électorale.
- 17-02-1869 Définition des rétributions scolaires, somme payée par chaque enfant non gratuit (la scolarité n'est pas gratuite) et du traitement de l'instituteur.
Le conseil préfère le calcaire au silex pour l'entretien des chemins.
Avis défavorable à la création d'une foire à Bouex.
Achèvement des travaux du chemin vicinal N° 1 de Combiers aux Graulges.
- 11-04-1869 Seulement 3 conseillers plus le maire s'étant présentés, la réunion n'a pu avoir lieu.
- 18-04-1869 Avis favorable à la création d'une foire mensuelle à Javerlhac.
Avis favorable à la création d'une foire mensuelle à Eymoutiers.
- 28-04-1869 Avis du conseil sur le tracé du projet de chemin de fer Mussidan - Angoulême
- 31-05-1869 Seulement 3 conseillers plus le maire s'étant présentés, la réunion n'a pu avoir lieu.
- 16-06-1869 Adoption par les conseillers et les plus imposés de taxes sur quatre ans afin de payer :
- reliquat de la cloche
- enlèvement de terre du chemin N° 11 (Chapelie basse, Chapelie haute, Gravechou, L'Épaul, La Doradie, La Mouline, Le Pavillon de l'écluse, Le Château).
- sinistre causé par les travaux du chemin N° 11 à Mme Nauge
- trois brouettes fournies par le sieur Foureix
- trois cercueils pour indigents
Cette taxe remplacera celle ayant permis de financer le mur du nouveau cimetière.
- 20-06-1869 Approbation du compte administratif 1868 : 4 129,53 F.
Approbation du budget des chemins.
- 11-07-1869 Seuls 5 conseillers plus le maire s'étant présentés, la réunion n'a pu avoir lieu.
- 21-07-1869 Élargissement et tracé du chemin N° 1 de Combiers aux Graulges.
- 15-08-1869 Demande de classement du chemin N° 2 (Rozet, Chez Métayer, Chez Nebout, Le Temple, Bélhais, Le Cluzeau, Lasfonds, Chez Parrucoud, La Peyre, Les Chalards hauts, Chez Bernard, Chez Liziot où il rejoint le chemin N° 11 (Chapelie basse, Chapelie haute, Gravechou, L'Épaul, La Doradie, La Mouline, Le Pavillon de l'écluse, Le Château).
Avis favorable à une demande de bourse pour entrée à l'école de santé militaire de Strasbourg.
- 21-11-1869 Seulement 3 conseillers plus le maire s'étant présentés, la réunion n'a pu avoir lieu.
À nouveau, avis favorable à une demande de bourse pour entrée à l'école de santé militaire de Strasbourg.
- 19-02-1870 Définition des rétributions scolaires, somme payée par chaque enfant non gratuit (la scolarité n'est pas gratuite) et du traitement de l'instituteur (610 F annuels).
Le conseil est d'avis de faire passer le chemin N°2 (de Chez Lisiot à Charras) par la Mougne du Maine blanc.
- 22-05-1870 Approbation du compte administratif 1869 : 4 195,39 F.
Adoption du budget des chemins.
- 26-06-1870 Seulement 2 conseillers plus le maire s'étant présentés, la réunion n'a pu avoir lieu.
- 06-07-1870 Avis favorable à 2 nouvelles foires à Léguillac de Cercle.
- 17-10-1870 Installation d'un nouveau conseiller municipal. (Les conseillers sont élus au suffrage universel mais le maire et l'adjoint sont nommés par le préfet).
Le préfet propose pour la formation en bataillon de la compagnie de la garde sédentaire, de réunir les communes de Villebois, Blanzaguet, Gardes, Gurat, Vaux-Lavalette, Villars et Combiers. Le conseil fait remarquer au préfet que Villebois est trop loin de Combiers.
Installation de M. Dereix Jean Jeune comme adjoint.
- 09-11-1870 Les conseillers et « les plus imposés de la commune » acceptent une imposition extraordinaire afin de payer la somme de 2 142 F (*la moitié du budget annuel*) devant servir à l'habillement et

à la solde des gardes nationaux mobilisés. L'essentiel de cette somme sera empruntée à 5% à des contribuables les plus imposés.

Délégation de la fonction d'officier d'état civil à M. Dereix Jean Jeune.

- 07-01-1871 Les efforts de guerre mettent la commune en grande difficulté ; de plus, certains ouvriers de la commune n'ont plus de travail depuis trois mois. Le conseil demande au préfet d'effacer les anciennes dettes de la commune afin que celle-ci puisse engager des travaux qui permettront de donner du travail aux ouvriers.
- 23-01-1871 Adjudication des travaux sur le chemin N° 1 entre le cimetière et l'entrée du bourg.
- 28-02-1871 Définition des rétributions scolaires, somme payée par chaque enfant non gratuit, (*la scolarité n'est pas gratuite*), les pauvres ne paient pas, et du traitement de l'instituteur (660 F annuels + 100 F pour le logement).
moins de 8 ans : 1,50 F ; de 8 à 10 ans : 2,00 F ; de 10 à 13 ans : 2,50 F ; plus de 13 ans : 3,00 F
- 23-05-1871 Paiement de 180,00 F Au sieur Baulet entrepreneur.
Paiement de 97,75 F à Léonard Faureix.
Paiement de 18,55 F à Jea Chevrier.
Paiement de 20,25 F à Deluchapt, reliquat d'avance caisse garde nationale.
(*Semaine sanglante de la Commune*)
- 01-07-1871 Approbation des comptes 1870 : 5 832,25 F
Location d'un nouveau local par M^r Chevrier pour l'école primaire.
Distribution des journées de travail sur les chemins. (Le chemin N° 1, des Graulges à Combiers est terminé).
- 20-08-1871 Refus par le préfet d'accepter la distribution des jours de travail sur les chemins proposés.
Nouvelle demande pour que la proposition du conseil soit acceptée.
- 01-11-1871 Nomination de 2 délégués à la commission cantonale pour la désignation de jurés.
- 16-11-1871 Nouvelle demande pour le chemin N°2 (de Chez Lisiot à Charras) afin de le faire passer par La Mougne du Maine blanc
Demande d'utilisation par la commune des matériaux stockés depuis 4 ans su le chemin N° 25 (Combiers-Charras par Les Roudiers).
- 18-02-1872 Définition des rétributions scolaires, somme payée par chaque enfant non gratuit, (*la scolarité n'est pas gratuite*), les pauvres ne paient pas, et du traitement de l'instituteur (1 108,50 F annuels + 200,00 F pour le loyer).
moins de 8 ans : 1,50 F ; de 8 à 10 ans : 2,00 F ; de 10 à 13 ans : 2,50 F ; plus de 13 ans : 3,00 F
Réitération de la demande pour le chemin N° 2 (de Chez Lisiot à Charras).
- 24-05-1872 Demande au préfet de ressources pour l'entretien de divers chemins et pour des réparations au presbytère.
Approbation des comptes 1871 : 8 100.02 F.
- 19-09-1872 Mise en adjudication de la partie du chemin N° 2 comprise entre le N° 11 et l'autre côté du ruisseau.
Désignation de 2 conseillers à la commission cantonale pour les jurés.
Déplacement du puits du chemin N°1 sur le côté.
- 14-11-1872 Demande d'utilisation de fonds venant de l'excédent sur les réparations du presbytère, pour l'achat de matériel scolaire obligatoire.
- 01-12-1872 Tirage au sort de la date des remboursements de prêts accordés par Charles Forestas, Thomas Birot, Jean Chevrier et Pierre Beineix.
- 09-02-1873 Définition du budget scolaire total 1 295,00 F.
Demande au préfet de reportet les excédents de ressources des chemins N° 2 et 11 sur le chemin N° 1 (Combiers aux Graulges).
- (35v et 36r) Suite au procès contre M. Desgranges concernant la propriété de la chapelle de Rozet, un accord amiable avait été passé avec celui-ci. L'administration a considéré que cette transaction n'avait pas de valeur légale. Le conseil propose de rembourser les 400 F du procès et donc de conserver la propriété de la chapelle.
Approbation pour une foire à Villebois-Lavalette.
Demande au préfet pour que les ressources affectées au chemin N° 2 (de Chez Lisiot à Charras) soient affectées rapidement afin d'achever sa construction rapidement.
- 19-05-1873 Approbation du budget des chemins.
Accord pour création de 6 foires à Charmant.

- Accord pour création de 2 foires à St Crépin de Mareuil.
 Accord pour création de 12 foires à Écuras.
 Approbation du budget 1872 : 4 895,12 F.
- 15-06-1873 Accord pour création d'une foire à La Chapelle-Montmoreau (24) et d'une autre à Rudeau-Ladosse.
- 15-08-1873 Accord pour création de 3 foires à Rougnac.
 Accord pour création de 2 foires à Ronsenac.
 Approbation du projet de ligne ferrée Charmant-Périgueux passant par : La Rochebeaucourt, Mareuil, Léguillac de Cercles et Bussac.
 Demande de financements au préfet pour les dépenses de garde champêtre, des frais de la classe pour adultes.
Demande de conseils au préfet concernant la détention illégale de la chapelle de Rozet par les héritiers Légier-Desgranges.
- 13-11-1873 Les conseillers n'ayant rien à dire, la séance est close.
- 27-11-1873 Refus de création de foires à Vendoures (même jours que Rougnac).
 Approbation du budget des chemins préparé par l'agent voyer : 1 614,00 F.
 Qui doit réparer le pont en bois de la Grille du Parc ? Combiers, La Rochebeaucourt ou le comte de Béarn ? Le conseil voudrait que ce pont, actuel pont de La Canne, sur le chemin N° 57, actuelle D87, soit reconstruit en pierre mais ne veut pas payer. Elle demande le financement par le département.
- 21-12-1873 Problème d'alignement avec François Dereix de Rozet.
- 15-01-1874 Formation de la commission électorale, le maire et 2 conseillers.
- 15-02-1874 Définition des rétributions scolaires, somme payée par chaque enfant non gratuit, (*la scolarité n'est pas gratuite*), les pauvres ne paient pas, et du traitement de l'instituteur (1 112,50 F annuels + 200,00 F pour le loyer).
 moins de 8 ans : 1,50 F ; de 8 à 10 ans : 2,00 F ; de 10 à 13 ans : 2,50 F ; plus de 13 ans : 3,00 F
 Désapprobation du curage de la Nizonne.
 Il faudrait faire des réparation sur les chemins N° 1 Combiers-Les Graulges et N° 2 de Rozet à La Rochebeaucourt au mois de septembre.
 Acceptation des concessions gratuites par les propriétaires pour l'assiette du chemin N° 2.
- 20-05-1874 Approbation du compte administratif 1873 : 8 116,60 F.
 Approbation du budget des chemins.
 Approbation du budget 1874.
 Le conseil et les plus imposés demande qu'au lieu d'imposer la commune, on transfère pendant 7 ans les sommes prévues pour les chemins de grande communication et pour la garde mobile vers les chemins vicinaux.
 Demande de subvention au préfet.
 Demande de rétablissement de la circulation sur le pont de La Grille.
- 27-07-1874 Accord pour création de foires à Vieux Mareuil et Monsec.
 Désignation des délégués pour les élections.
- 20-08-1874 Demande de subvention pour la réparation de la voûte de l'église. Devis : 708,59 F.
 Le conseil déclare que la reconstruction du pont de la Grille en pierre, d'un coût de 8 000,00 F devrait être partagée par les communes voisines.
- 29-08-1874 Accord sur l'imposition de la commune pendant 10 ans pour la construction de la maison d'école.
- 31-08-1874 Accord pour la reconstruction en bois du pont de la Grille.
- 18-10-1874 Annulation de la délibération sur la construction de la maison d'école en raison de subventions insuffisantes.
- 19-11-1874 Le conseil accepte le budget des chemins mais déplore que le N° 1 (Combiers-Les Graulges) soit classé de petite vicinalité alors que son prolongement en Dordogne est d'intérêt commun.
- 25-12-1874 La somme à la charge de la commune pour la réparation de l'église pourra être prise soit sur le reliquat du budget soit sur les fonds de restitution des avances de la garde mobilisée.
- 11-02-1875 Définition des rétributions scolaires, somme payée par chaque enfant non gratuit, (*la scolarité n'est pas gratuite*), les pauvres ne paient pas, et du traitement de l'instituteur (1 173,00 F annuels + 200,00 F pour le loyer).
 moins de 8 ans : 1,50 F ; de 8 à 10 ans : 2,00 F ; de 10 à 13 ans : 2,50 F ; plus de 13 ans : 3,00 F

- 27-02-1875 Demande d'achèvement de la construction du chemin N° 2, chez Lisiot à La Rochebeaucourt.
Financement de l'achèvement du chemin N° 2, Chez Lisiot-La Rochebeaucourt, des réparations du chemin N° 1, Combiers-Les Graulges, et du chemin N° 2 dans la partie Rozet-Charras par utilisation d'une partie de l'emprunt de 1 million contracté par le département et par la création d'un impôt extraordinaire pendant 5 ans.
- 25-03-1875 Refus du conseil d'autoriser le maire à plaider contre le sieur Dereix François pour un différent d'alignement à Rozet.
- 13-05-1875 Approbation des comptes 1874 : 7410,56 F.
Budget vicinal pour 1876.
Imposition extraordinaire pour faire face aux dépenses ordinaires.
Désaccord sur la proposition de l'agent voyer pour le service vicinal. Une contre proposition est faite.
Vote du conseil pour l'abonnement au journal des communes.
- 06-06-1875 Accord pour la création d'une foire à Nanteuil de Bourzac.
- 08-08-1875 Dette envers Mme Nauge depuis le 6 juin 1869.
Transfert des archives de chez M. le maire en la mairie à Combiers.
- 06-10-1875 Nombre de conseillers insuffisant.
- 19-10-1875 Nombre de conseillers insuffisant.
- 14-11-1875 Vote du paiement de la dette envers Mme Nauge.
Demande de prolongement du classement du chemin N° 11, de Hiersac à Combiers, en utilisant le chemin N° 1, Combiers-les Graulges.
Accord pour le devis supplémentaire, 99,66 F, pour les travaux de l'église.
Accord sur le budget des travaux à faire sur les chemins vicinaux.
- 31-12-1875 Désignation des délégués aux élections.
- 16-01-1876 Élection de délégués aux élections sénatoriales.
- 13-02-1876 Nombre de conseiller insuffisant.
- 24-02-1876 Demande d'affectation de fonds pour réparation du chemin N° 1, Combiers-Les Graulges.
Définition des rétributions scolaires, somme payée par chaque enfant non gratuit, (*la scolarité n'est pas gratuite*), les pauvres ne paient pas, du traitement de l'instituteur, 900,00 F annuels + 200,00 F pour le loyer et de celui de l'institutrice, 700 F.
moins de 8 ans : 1,50 F ; de 8 à 10 ans : 2,00 F ; de 10 à 13 ans : 2,50 F ; plus de 13 ans : 3,00 F
Avis favorable pour la création de foires à Rougnac et Chapdeuil St Just.
- ??-05-1876 Avis favorable à la création d'une foire à Édon.
- 14-05-1876 Acceptation d'une donation de 1000 F par Mme la comtesse de Béarn pour l'entretien et l'embellissement de l'église.
Le conseil émet le vœux que le tracé du chemin de fer permette de desservir la partie est du canton de Lavalette.
Approbation des comptes 1875 : 7 762,01 F.
- 09-07-1876 Le conseil charge M. le maire de faire effectuer les plans et devis de la maison d'école.
- 16-07-1876 Approbation des plans de la maison d'école exécutés par M. Grelard, instituteur et secrétaire de mairie, demande de subvention à l'administration.
Demande de plans et devis pour les réparations du presbytère.
M. Grelard instituteur et secrétaire de mairie déclare qu'il est dans l'impossibilité de faire les plans pour le presbytère.
Le conseil assisté des plus imposés déclare ne pas vouloir prendre de décision au sujet de l'affaire de l'alignement de François Dereix à Rozet.
- 17-08-1876 Le conseil déclare ne pas vouloir délibérer sur la construction de divers aqueducs suite à l'élargissement de chemin N° 11, Hiersac à Combiers, mais demande de se renseigner afin de savoir si 2 aqueducs sont nécessaires.
Création d'un 4^{ème} centime affecté au traitement de l'instituteur et de l'institutrice, à la demande du préfet.
- 08-10-1876 Élection du maire et de l'adjoint. cf. le document maires et conseillers de Combiers. (*La loi du 12 août 1876, pour les petites communes autres que les chef-lieu de canton, redonne aux conseillers le pouvoir d'élire le maire et l'adjoint. Auparavant, c'était le préfet qui les nommait, il pouvait même les choisir en dehors des conseillers. Il faudra attendre la loi du 5 avril 1884 pour que cela soit étendu à toutes les communes sauf Paris qui attendra 1977*).

- 19-11-1876 Installation de M. Janet Delasfonds est installé maire.
- 14-01-1877 Après refus du prince de Béarn Viana de céder un terrain à la commune si celle-ci refuse de créer une école « congréganiste (école religieuse), le conseil opte pour l'expropriation.
- 25-02-1877 Définition des rétributions scolaires, somme payée par chaque enfant non gratuit, (*la scolarité n'est pas gratuite*), les pauvres ne paient pas, et du traitement de l'instituteur, 900,00 F annuels + 100,00 F pour le loyer, et de celui de l'institutrice, 700 F.
Moins de 8 ans : 1,50 F ; de 8 à 10 ans : 2,00 F ; de 10 à 13 ans : 2,50 F ; plus de 13 ans : 3,00 F
Acceptation du tracé du chemin N° 2 de Rozet à La Rochebeaucourt.
Avis favorable pour des créations de foires à St Pancrace, Lusignac et St Martial Viveyrol.
Refus de payer les frais du procès contre François Dereix car le conseil a toujours refusé de donner mandat au maire pour plaider.
- 02-04-1877 Projet de prolongement du chemin N° 11, Hiersac à Combiers, jusqu'à la limite du département en utilisant l'assiette du chemin N° 1, Combiers aux Graulges. Demande de subvention pour l'achat des terrains nécessaires dans la traversée du bourg.
- 02-05-1877 Avis favorable à une demande de sursis.
- 20-05-1877 Approbation des comptes 1876 : 8 271,54 F.
Avis favorable au changement de date de la foire de St Crépin.
Avis favorable à la création de 2 foires à Beaunac.
Approbation du budget des chemins.
- 22-07-1877 Affectation d'une journée et ½ de prestations d'entretien à la voie dont le classement est projeté.
Définition de l'emplacement exact où sera construite l'école.
- 05-08-1877 Le conseil de préfecture n'ayant pas averti de sa décision, allant contre l'avis du conseil municipal, concernant le procès contre François Dereix à Rozet pour un problème d'alignement, le conseil municipal refuse de payer les frais de ce procès.
- 16-10-1877 Avis favorable aux modifications des horaires du courrier postal.
- 19-11-1877 Approbation du budget des chemins préparé par l'agent voyer.
Demande au préfet pour paiement de 666,66 F à l'institutrice.
Demande de dispense de purge sur les parcelles fournies par M. et Mme Tixier pour l'assiette du chemin allant de Charras au Clédou.
- 30-12-1877 Élection des délégués chargés de la révision de la liste électorale.
- 21-01-1878 Installation du nouveau conseil municipal et élection du maire et de l'adjoint. Cf. le document maires et conseillers de Combiers.
Élection de délégués chargés de la révision de la liste électorale.
- 14-02-1878 Nombre de conseillers insuffisant pour ouvrir la séance.
- 14-03-1878 Suite à l'incapacité de la compagnie concessionnaire de la ligne de chemin de fer Marmande d'en assurer l'intégralité de la construction, le conseil, inquiet, demande que le tracé prévu soit conservé même avec un autre concessionnaire.
Définition des rétributions scolaires, somme payée par chaque enfant non gratuit, (*la scolarité n'est pas gratuite*), les pauvres ne paient pas, et du traitement de l'instituteur, 1 000,00 F annuels + 200,00 F pour le loyer.
Moins de 8 ans : 1,50 F ; de 8 à 10 ans : 2,00 F ; de 10 à 13 ans : 2,50 F ; plus de 13 ans : 3,00 F
Approbation de l'expertise qui porte à 500,00 F l'indemnité due à Mme Nauge pour le terrain fourni pour l'élargissement du chemin de Combiers à Hiersac dans la traversée de Rozet.
Refus du conseil de créer de nouvelles ressources pour le chemin N° 2.
Vote d'une imposition de 15 centimes sur les quatre taxes pendant 10 ans pour financer la construction de l'école, 12 500 F.
Vote d'une imposition de 5 centimes sur les quatre taxes pour financer les 2 900,00 F que devraient coûter les travaux au presbytère.
- 19-05-1878 Avis favorable à la création de 2 foires aux Graulges.
- 07-07-1878 Mise en forme financière du projet de construction de l'école ; vote d'une imposition de 15 centimes sur les quatre taxes pendant 15 ans.
Mise en forme financière du projet de réparations au presbytère ; vote d'une imposition de 5 centimes sur les quatre taxes pendant 10 ans.
Travaux à faire sur le chemin N° 11 dans la traversée de Chez Bernard et le chemin N° 1 dans la traversée du bourg.
- 15-08-1878 Accord sur la construction du chemin vicinal entre La Chapelle et Gravechou,

6^{ème} registre de 1878 à 1883

- 17-11-1878 Vote des ressources pour l'entretien des chemins.
- 31-12-1878 Nomination de 3 délégués à la révision de la liste électorale.
Le vote des ressources pour les frais du procès Dereix n'a pu avoir lieu car il manquait la plupart des « plus hauts imposés », convoqués, ne se sont pas présentés.
- 12-01-1879 Nomination de délégués pour les élections sénatoriales.
- 23-02-1879 Définition des taux de la rétribution scolaire (*somme payée par chaque parent d'enfant scolarisé, à ce moment, l'école n'est pas gratuite et l'instituteur est payé par la commune*).
- 13-03-1879 Insuffisance de présents pour voter les frais du procès Dereix.
- 06-04-1879 Refus de voter les frais du procès Dereix, ce procès n'ayant pas été autorisé par le conseil.
Vote de l'indemnité due à M. Nauge.
- 14-05-1879 Approbation des comptes 1878 : 11 028,82 F.
Vote d'une indemnité de 500 F à Mme Veuve Nauge pour terrain qu'elle a fourni pour l'assiette du chemin N° 11 (du clédou aux Graulges).
- 28-08-1879 Vote d'indemnités aux propriétaires ayant fourni des terrains pour l'assiette du chemin N° 11 (du Clédou aux Graulges).
Vote de la réparation du chemin N° 11.
- 05-10-1879 Nomination de délégués aux élections sénatoriales.
- 05-12-1879 Nouveau refus de payer les frais du procès perdu contre Dereix François malgré la demande faite par la préfecture.
- 14-02-1880 Nombre insuffisant de conseillers.
- 22-02-1880 Définition des taux de la rétribution scolaire (*somme payée par chaque parent d'enfant scolarisé, à ce moment, l'école n'était pas gratuite*).
Refus de subventionner le chemin de Beusac à St Sornin.
Vote de 40 F pour les pauvres de la commune et formation d'une commission pour gérer cette somme.
Nouvelle nomination de 3 délégués à la révision de la liste électorale, la précédente élection ayant été irrégulière.
- 07-03-1880 Nomination d'une commission pour les travaux du presbytère.
- 07-03-1880 Convocation infructueuse afin de voter les impôts nécessaires pour couvrir les frais du procès Dereix.
- 28-03-1880 La décision concernant les travaux au presbytère sera donnée après que le rapport de la commission soit rendu.
- 19-05-1880 Choix de l'architecte pour les travaux du presbytère.
Assemblée insuffisante pour voter les ressources permettant de payer les frais du procès Dereix.
Approbation du compte administratif 1879 : 12 021,15 F.
Approbation du budget 1880.
Vote des impôts locaux.
- 30-05-1880 Assemblée insuffisante pour voter les ressources permettant de payer les frais du procès Dereix.
- 10-06-1880 Financement de la construction des écoles.
Difficultés de paiement des indemnités aux propriétaires ayant fourni des terrains pour le chemin N° 11 (du clédou aux Graulges).
Demande d'élargissement du chemin N° 11 au Clédou.
5^{ème} refus de payer les frais du procès Dereix.
- 11-07-1880 Insuffisance de conseillers pour voter les ressources permettant la célébration du 14 juillet.
- 25-07-1880 Vote de l'expropriation du prince de Béarn pour le terrain de l'école.
Demande d'ajournement du curage de la Nizonne.
- 31-10-1880 Nombre de conseillers insuffisant pour délibérer.
- 14-11-1880 Adoption du budget des chemins vicinaux.
Financement des indemnités aux propriétaires ayant fourni des terrains pour le chemin N° 11 (du clédou aux Graulges).

- Choix du terrain pour la maison d'école.
 Demande d'adjudication pour la continuation du chemin N° 1 (Combiers-Chez Joubert).
- 02-01-1881 Élections de délégués pour la révision de la liste électorale.
- 23-01-1881 Élection du maire et des adjoints.
- 27-02-1881 Définition des taux de la rétribution scolaire (*somme payée par chaque parent d'enfant scolarisé, à ce moment, l'école n'est pas gratuite et l'instituteur est payé par la commune*).
 Refus de voter une subvention pour création d'un comice agricole.
 Approbation du nouveau projet au presbytère. Sont invités les « messieurs les plus imposés ». La commune a été imposée d'office par le préfet pour payer les 1 002,10 F pour frais du procès Dereix que le conseil a toujours refusé d'autoriser. Ceci met la commune en difficulté alors qu'elle a à faire face à des travaux urgents au presbytère.
 Vote de 5 centimes aux 4 taxes pendant 10 ans pour couvrir un emprunt de 2 100 F et demande une subvention pour arriver aux 3 600 F de travaux estimés.
- 27-03-1881 Approbation de l'expropriation de la parcelle D 416.
 Avis favorable à une demande de dispense de service militaire.
- 10-04-1881 Demande de nomination de 2 experts pour l'évaluation des terrains nécessaires à l'assiette du chemin N° 11 dans le bourg (du clédou aux Graulges).
- 16-05-1881 Avis favorable à la demande de réhabilitation du sieur Tutul Joseph.
 Avis favorable à une demande de sursis.
 Accord pour le tracé de la ligne de chemin de fer entre Ribérac et Ruelle ;
 Approbation des comptes 1880 : 9 646,13 F.
 Approbation du budget 1881 et création de l'impôt nécessaire.
- 19-06-1881 Accord sur l'achat des parcelles pour le chemin N° 11 dans le bourg (du clédou aux Graulges).
- 03-07-1881 Nombre de conseillers insuffisant pour délibérer sur les moyens à mettre en œuvre pour la célébration du 14 juillet.
- 06-08-1881 Attestations du conseils pour la réhabilitation du sieur Tutul.
 Refus du conseil d'accorder à M. Jarry Lacombe une indemnité pour le terrain qu'il a cédé à la commune pour l'élargissement du chemin N° 11 Chez Bernard.
 Demande de modification d'affectation des emplacements au cimetière.
 Nomination d'une commission chargée de traiter avec les ouvriers faisant des travaux pour la commune.
- 02-10-1881 Travaux au presbytère.
- 06-11-1881 Approbation du budget pour les chemins vicinaux.
 Refus de payer des intérêts au sieur Louis Labonne pour le terrain acheté par la commune.
 Reconnaissance de dette envers MM. Ordonneau et Duphénieux.
 Avis favorable à la création de 2 foires à Cercles.
 Avis favorable à la création de 2 foires à Cherval.
- 30-12-1881 Nomination de 3 délégués pour la révision de la liste électorale.
 Là, apparaît un nouveau conseiller, M. Antoine Ducher, M. Bouyer disparaît et M. Badailac devient adjoint.
- 12-02-1882 Accord pour faire remonter un mur au presbytère.
 Accord pour mandater les frais d'expropriation.
 Accord pour l'augmentation de l'indemnité du percepteur.
- 05-03-1882 Vote de 40 F à M. Brousse pour son travail de secrétariat pour le dénombrement de la population de Combiers.
- 16-04-1882 Accord sur l'emplacement des gares du chemin de fer Marmande-Angoulême.
 Modifications aux travaux prévus pour le presbytère.
 Accord pour travaux supplémentaires à l'école, imposés par l'état du terrain.
- 11-05-1882 Approbation des comptes 1881 : 7 643,22 F.
 Liste des chemins ruraux de la commune.
 Vote du budget des chemins vicinaux et des taxes qui l'accompagnent.
 Accord pour la création d'un marché à Mareuil.
 Demande de subvention pour entourer le jardin de l'instituteur à l'école actuellement en construction.
- 11-06-1882 Demande de subvention pour le mobilier scolaire.
 Modification des délégués à la commission scolaire.

- Accord sur la création d'une caisse des écoles.
Vote de 33 F pour les frais engendrés par les travaux du presbytère.
Paiement de 90 F d'arriérés à M. Brousse secrétaire de mairie.
- 25-06-1882 Accord sur l'emplacement des gares de la Rochebeaucourt, Rougnac et Dignac.
- 02-08-1882 Refus de donner suite à l'enquête sur le curage du ruisseau du Cluzeau les riverains étant en train d'effectuer les travaux.
Paiement de 11,25 F pour insertion dans le journal « le Charentais ».
- 12-11-1882 Maintien de l'indemnité pour recensement à M. Brousse, secrétaire de mairie, malgré l'avis du préfet.
Promesse de don de M. Duvivier devant permettre l'accueil à l'hospice de Mme Veuve Berger.
Approbation du budget des chemins vicinaux.
Modification du traitement du receveur suite à une erreur.
Création de la caisse des écoles et versement de 50 F dans cette caisse.
Accord pour la création d'un refuge pour les personnes de passage n'ayant pas les moyens d'aller à l'auberge.
Vote de 15 F pour le nettoyage du cimetière.
- 26-11-1882 Erreur d'addition au devis du presbytère ce qui porte le montant à 4 600 F au lieu de 3 600 F.
Après modifications des travaux prévus, le montant total s'élève à 4 120 F. Demande au préfet d'une subvention permettant de couvrir cette dépense imprévue.
- 07-01-1883 Désignation de 3 délégués pour la révision des listes électorales.
- 11-02-1883 Demande que tous les chemins ruraux portés sur le plan soient pris en considération par les services départementaux.
Demande d'aide pour les habitants du Moulin Neuf qui, pour réparer le chemin du Moulin Neuf, fournissent argent et prestations.
Avis favorable à la demande de reconnaissance du statut de soutien de famille pour un soldat.

7^{ème} registre de 1883 à 1897

- 11-03-1883 Rétablissement des foires ayant cessé à la suite des événements de 1870.
Décompte des travaux de construction des écoles : 10 526,60 F et 667,26 F de suppléments.
adjudication au profit de Foreix Léonard.
- 11-05-1883 Présentation du budget 1882, 17 696,47 F
Décompte des travaux sur les chemins vicinaux.
Création d'une caisse pour les écoles.
Avis favorable à la création de foires à Aignes.
Modification de la date de foire à Verteillac.
Classement d'un chemin vicinal en remplacement du N° 1 entre Les Bernoulies, Chez Joubert et le N° 25 (Combiers-Charras par Les Roudiers).
Demande d'accélération de construction de la ligne de chemin de fer entre Ribérac et Magnac sur Touvre.
- 01-07-1883 Demande d'achèvement du chemin vicinal N° 2 entre Rozet et La Rochebeaucourt.
- 08-07-1883 Un seul conseiller s'est présenté à la réunion qui n'a donc pu se tenir.
- 05-08-1883 Demande de rectification de la butte des Roudiers sur le chemin d'intérêt commun N° 25 (Combiers-Charras par Les Roudiers).
Transformation de l'espace entre le chemin N° 11 (du Clédou aux Graulges) et l'école en place publique.
- 18-11-1883 Vote du budget des chemins pour 1884.
Modification de la date des foires à Gurat.
Rappel de l'importance de la rectification de la butte des Roudiers.
Demande de pavage des cours des écoles actuellement boueuses.
- 16-12-1883 Règlement de factures de travaux pour un total de 236,00 F.
Élection d'un délégué pour les opérations préliminaires de la révision.
- 20-01-1884 modification de lignes de crédits pour régler les 236,00 F.
- 10-02-1884 Avis favorable pour une dispense de service militaire.

- Régularisation du paiement de 50,00 F à M. Conchon Chaisier.
Demande au préfet de terminer le chemin vicinal N° 2 de Rozet à La Rochebeaucourt.
Demande d'affectation d'une bande de 4 m de terrain à l'école.
- 18-05-1884 Installation des nouveaux conseillers et élection du maire et de l'adjoint. (voir document maires et conseillers).
- 04-06-1884 Approbation du budget 1883 (12 066,12 F).
Autorisation pour un impôt extraordinaire de 49,40 F pour insuffisance de revenus au budget pour dépenses ordinaires.
Création d'une commission pour surveiller et encourager la fréquentation scolaire.
Détail des dépenses de voirie communale pour 1885.
- 17-08-1884 Vote de frais de procès, 147,00 F, au sieur François Dereix de Rozet.
Accord pour l'aplanissement de la place de la Mairie.
Adjonctions d'objets à l'assurance incendie de la mairie.
- 09-11-1884 Modalité de paiement de 147 F (frais de procès) au sieur François Dereix.
Vote du budget voirie : 164,00 F.
- 21-12-1884 Élection des délégués sénatoriaux.
Élection des délégués pour la révision des listes électorales.
L'enquête sur les chemins de fer d'intérêt local n'a donné lieu à aucune observation.
- 01-02-1885 Le conseil désapprouve le tracé de rectification de la butte des Roudiers et en proposent un partant de « La Croix Blanche » passant par « Lasfonds, « Bel Air », « Le Cluzeau », « Le Temple », « Chez Métayer » et arrivant à « La Marronnière » au N° 25 (Combiers-Charras par Les Roudiers).
Demande de subvention pour la réparation de la voûte de l'église.
- 19-03-1885 Abandon du projet de rectification de la butte des Roudiers, les propriétaires ayant déclaré verbalement des cessions gratuites de terrain et une souscription se sont désistés.
Nouvelle modification de la modalité de paiement de frais de procès à François Dereix.
Proposition de la liste des répartiteurs.
- 22-05-1885 Avis favorable pour une demande d'exemption de service militaire.
Prévision de travaux de voirie pour 1886.
Approbation du budget 1884 : 7 387,91 F
Vote de l'indemnité du percepteur.
Vote du budget 1885.
- 09-08-1885 Confirmation du refus de la participation communale à la rectification de la butte des Roudiers.
Refus de participation de la commune aux dépenses du chemin de fer qui n'est d'aucune utilité pour la commune.
Avis favorable pour une création de foire à Chapdeuil (24).
Demande d'allocation au conseil général pour l'achat de mobilier scolaire.
- 24-08-1885 Présentation des pièces concernant les travaux à l'école, mur de clôture et préaux.
- 13-09-1885 Demande à la préfecture d'attribution immédiate de l'allocation pour les travaux de l'école.
Le conseil demande le maintien du tracé de la voie ferrée initialement prévu.
Nomination de 2 délégués pour la confection de la liste électorale des commerçants.
- 22-11-1885 Budget des chemin vicinaux 1602,00 F en dépenses comme en recettes.
Demande de devis pour le mobilier de l'école.
- 27-12-1885 Nomination de délégués pour la révision de la liste électorale.
- 10-01-1886 Accord pour le financement de l'achèvement des travaux scolaires.
Échange de terrain, parcelle N° 257, avec le Prince de Béarn pour compenser le terrain utiliser pour la constitution du chemin N° 11 (du Clédou aux Graulges).

La page 42 est blanche

- 31-01-1886 Accord pour l'exécution des travaux à l'école qui se montent à 5 300,00 F ; Financement par subvention et emprunt.
Accord pour échange de terrain entre le bourg et le cimetière avec le propriétaire du château de La Rochebeaucourt.
- 14-02-1886 Établissement de la liste préparatoire des répartiteurs.
Avis favorable pour la demande de dispense militaire de Pierre Manet.

- 21-05-1886 Avis favorable au changement de date de la foire de Villebois-Lavalette.
Avis favorable aux dates de foires de Chapdeuil (24).
Pour les travaux de l'école, le préfet impose à la commune une prise en charge financière trop élevée. Le conseil décide de ne pas effectuer les travaux.
Prestations pour les chemins vicinaux.
Approbation du budget 1885 (8 340,84 F).
Modification de la répartition des centimes pour les chemins.
Proposition de création d'une station d'étalons à Combiers.
- 11-07-1886 Demande de subvention pour la création d'une station d'étalons à Combiers (réparation des locaux mis à disposition gratuitement par le prince de Béarn).
- 29-08-1886 Accord sur le projet de rectification de la côte des Roudiers.
La commune ne peut prendre à sa charge aucune dépense pour les travaux de l'école.
- 23-09-1886 Nomination de 2 délégués pour l'élaboration de la liste électorale commerçants.
- 21-11-1886 Liste préparatoire des répartiteurs.
Réparation et blanchissage des murs de l'école.
Budget des chemins vicinaux : 1 600,00 F.
Accord de principe de la préfecture pour création d'une station d'étalon à Combiers. Demande de subvention pour effectuer les travaux de remise en état des bâtiments (923,00 F).
- 02-01-1887 Le conseil demande que la station d'étalons soit établie au bourg même de Combiers.
- 13-02-1887 Présentation d'un modèle de contrat préparé avec M. Deprié régisseur du château de La Rochebeaucourt.
Échange des parcelles 240 et 253 avec le château de La Rochebeaucourt afin de compenser celle longeant l'ancien cimetière, utilisée par la commune.
- 11-03-1887 Avis favorable à la demande d'exemption de service militaire de Pierre Manet.
- 31-05-1887 Accord pour fourniture d'un terrain au château de La Rochebeaucourt en échange de celui réquisitionné pour la route d'intérêt commun N° 11 (du clédo au Graulges).
Prestations chemins vicinaux pour 1888.
Avis favorable à la création d'une foire grasse à Blanzaguet.
Don d'une concession trentenaire gratuite pour l'épouse de Monsieur Brousse, instituteur et secrétaire de mairie, qui vient de décéder.
Demande d'accélération de l'adjudication du chemin de fer.
Présentation du budget 1886 : 8 880,85 F.
- 24-07-1887 Confirmation, après enquête, de l'échange de terrain, parcelle N° 257, avec le prince de Béarn et de Viana pour la route d'intérêt commun N° 11 (du clédo au Graulges).
Refus de prise en charge par la commune des travaux à l'école (mur et préau).
- 19-08-1887 Nouvelle confirmation après enquête de l'échange des parcelles C 253 et C240 avec M. Deprié régisseur du château de La Rochebeaucourt.
Avis favorable à la création d'une foire aux moutons à Édon.
Vote d'une indemnité pour le chauffage des écoles.
- 18-11-1887 Communication de la liste des répartiteurs proposée par le préfet.
Désignation de 3 délégués à la révision de la liste électorale générale.
Approbation du budget pour les chemins vicinaux : 1 554,00 F
Avis favorable à la création de foires à Gout-Rossignols.
Accord préfectoral sur l'échange de terrain avec le château de La Rochebeaucourt. Le conseil dispense le maire des formalités de transcription et de purge.
- 04-03-1888 Avis favorable à une demande de dispense de service militaire.
Les travaux pour la rectification de la butte des Roudiers ont été votés par le conseil général.
- 26-04-1888 Refus à la demande de la préfecture, de participation aux soins pour tuberculose de Jean Boucheron né en 1803 et ayant quitté la commune depuis 14 ans.
- 20-05-1888 Installation des nouveaux conseillers municipaux et élection du maire et de l'adjoint.
- 19-06-1888 Approbation des comptes 1887 : 7 418,49 F.
Augmentation d'impôt afin de faire face aux dépenses ordinaires.
Prévision de budget pour les chemins vicinaux.
Élection des délégués à la commission scolaire, chargés de surveiller et d'encourager la fréquentation des écoles.
Réclamation du prince de Béarn et de Viana concernant les chemins ruraux N°s 7 et 14.

- 24-08-1888 Suite de l'affaire des chemins ruraux 7 et 14.
Nouvelle demande d'accélération de l'adjudication du chemin de fer qui donnerait du travail au gens dont les cultures ont été totalement ravagées par la grêle.
- 26-08-1888 Curage de la rivière « La Lande » et des fossés s'y déversant.
- 09-09-1888 Révision de la liste électorale des commerçants.
- 11-11-1888 Proposition d'une liste de répartiteurs.
Budget pour les chemins vicinaux : 1266,00 F
Élection de délégués pour la révision de la liste électorale générale.
- 10-02-1889 Avis favorable à la création de foires à Chazelles.
Ordre du préfet de faire enlever les obstacles mis par le prince de Béarn à l'embranchement du chemin rural N° 14 et de la route de Rougnac (route de Rougnac La Rochebeaucourt à Chez Poirier). Le conseil Refuse et cède l'assiette de ce chemin au prince de Béarn.
- 07-06-1889 Approbation du budget 1888 : 5416,41 F.
Vote du budget 1890 avec augmentation des impôts.
Ressources à prévoir pour les chemins vicinaux.
- 27-07-1889 Hommage à Thomas Birot et Martial Dereix, conseillers, que la mort vient d'enlever.
Demande pour constitution de caniveaux et trottoirs au bourg.
Accord pour le classement d'un chemin de Nersac en l'intégrant au chemin d'intérêt commun N° 11 à la condition que Nersac paie les frais.
- 08-09-1889 Désignation de délégués pour la révision de la liste des élections commerçants.
- 17-11-1889 Approbation du budget vicinal.
Proposition d'une liste de répartiteurs.
Avis favorable pur un marché aux grains et aux veaux à Villebois-Lavalette.
Le conseil remercie le prince de Béarn de sa bonne volonté et reprend ses droits sur le chemin rural N° 14.
Accord pour prévoir les travaux concernant les caniveaux et trottoirs au bourg.
- 08-12-1889 Désignation de 3 délégués pour la révision de la liste des élections générales.
- 22-12-1889 Avis favorable à une demande de rentrée d'un soldat comme soutien de famille.
- 03-04-1890 Hommage à Jean Dallaud, conseiller, qui vient de décéder.
Avis favorable à la création de 3 foires à Mareuil sur Belle.
Demande que soit laissée à Combiers le rabais accordé par l'adjudicataire des caniveaux et trottoirs.
Suite au décès de 3 conseillers, des élections partielles ont eut lieu car dans la délibération qui suit, trois nouveaux conseillers sont nommés : Jean Deluchapt jeune, Bourrot, Birot (Pierre ?) mais il n'est question nulle part de ces élections.
- 26-05-1890 Appui de la demande de Villebois de prolongation du tramway Périgueux – Brantôme jusqu'à Villebois.
Approbation du budget 1889 : 8 969,63 F.
Vote du budget 1890 et prévision du budget 1891.
Vote d'une imposition supplémentaire.
Vote du budget pour les chemins vicinaux.
Nouvelle demande d'affectation de 100 F pour l'entretien des chemins ruraux ce qui avait été refusé par le préfet.
Reculement des maisons des sieurs Pindray et Dutemple dans ma traversée du bourg.
- 22-06-1890 Élections de 2 délégués et d'un suppléant aux élections sénatoriales.
Demande de subvention au conseil général pour l'élargissement, dans la traversée du bourg, du chemin de grande communication N° 25 (Combiers-Charras par Les Roudiers).
- 31-08-1890 Refus de subvention pour l'élargissement du chemin N° 25 car la commune dispose de fonds libres. Le conseil donne son accord pour l'utilisation de ces fonds libres.
Vote de 100 F pour l'entretien des chemins ruraux en 1891.
Désignation de délégués à la révision de la liste des élections commerçants.
- 02-11-1890 Avis favorable à une modification des dates de foires de Varaignes.
Approbation du budget pour les chemins vicinaux ordinaires.
Proposition d'une liste de répartiteurs.
Demande de maintien de l'annexe militaire dite de La Rochebeaucourt sur la commune d'Édon.
- 01-03-1891 Demande de révision des évaluations des propriétés bâties.

- 04-06-1891 Avis favorable à la création de foires à Nontron.
 Approbation des comptes 1890 : 9 050,27 F.
 Approbation du budget 1891.
 Prévision du budget 1892.
 Définition du budget pour les chemins vicinaux pour 1892.
- 17-07-1891 La commune couvrira la moitié des frais d'hospitalisation de Joseph Tutule, l'autre moitié sera prise en charge par le conseil général.
 Classement des écoles primaires.
- 1891-08-20 Accord pour la création de foires à La Tour Blanche.
 Désignation de délégués à la révision de la liste des élections commerçants.
 Création d'une commission communale pour les travaux aux écoles (cours et préaux).
 La commission départementale chargée d'étudier le projet de chemin de fer a proposé de supprimer le tracé La Rochebeaucourt, Combiers, Charras, Grassac, Marthon, Montbron, Montenboeuf. Le conseil demande au préfet de ne pas supprimer ce tracé.
- 17-10-1891 Demande de bourse scolaire pour le jeune Dalaud.
- 20-11-1891 Approbation du budget vicinal.
 Proposition de la liste des répartiteurs.
 Désignation de 3 délégués à la révision de la liste électorale générale.
- 08-05-1892 Installation du nouveau conseil municipal, désignation du maire et de l'adjoint.
- 19-06-1892 Demande d'exonération de la taxe militaire pour Jean Martinat.
 Mécontentement concernant le service postal à Combiers.
 Élection des délégués à la commission scolaire, chargés de surveiller et d'encourager la fréquentation des écoles.
 Approbation des comptes 1891 : 7139,84 F
 Approbation du budget 1892.
 Prévision du budget 1893.
 Prévision du budget chemins vicinaux 1893.
 Vote d'une somme de 100 F pour l'entretien des chemins vicinaux et 200 F pour les chemins ruraux.
- 04-09-1892 Avis favorable à la création de foires à Feuillade.
 Le conseil demande un dégrèvement du principal de l'impôt sur la terre.
- 23-10-1892 Demande de classement du chemin allant de La Payre à la Mougne du Maine Blanc qui se situait au centre d'un triangle formé par La Peyre, Fanfarinet et Chez Métayer.
- 13-11-1892 Approbation du budget des chemins vicinaux pour 1893.
 Proposition d'une liste de répartiteurs.
 Désignation de 3 délégués à la révision de la liste électorale générale.
- 15-02-1893 Avis favorable à la demande de dispense de service militaire de Thivaud Gervais qui a été tiré au sort.
 Avis favorable à la création de foires à Montbron.
- 26-02-1893 Avis favorable à l'avant-projet de réseau départemental de tramways à vapeur.
 Avis favorable à 2 demandes de dispenses de taxes militaires pour indigence.
- 25-05-1893 Approbation des comptes 1892 : 5 981,61 F
 Augmentation des taxes.
 Définition du budget 1893 pour la voirie.
 Vote de 200 F pour l'entretien des chemins d'accès aux hameaux.
 Avis favorable à la modification de date de la foire de St Just.
 Refus d'assumer les frais d'un internement à Breuty d'une personne dont la mère habite Rognac depuis environ 2 ans.
- 28-05-1893 Appui de la demande de bourse scolaire pour le jeune Dalaud.
- 19-08-1893 Désignation de délégués à la révision de la liste des élections commerçants.
 Demande de dégrèvement d'impôt foncier au regard de la situation engendrée par la sécheresse.
- 17-09-1893 Avis favorable à la création de foires à Vieux Mareuil.
 Appui d'une demande d'exemption de taxe militaire.
 Élection de 2 délégués à la commission administrative.
 Demande au préfet pour envoyer un expert afin de régler un différend entre riverains du chemin rural allant du Chalard bas au Peux (actuellement château de Lasfonds)

- 12-11-1893 Approbation du budget voirie pour 1894.
Proposition d'une liste de répartiteurs.
Désignation de 3 délégués à la révision de la liste électorale générale.
Demande de suppression de la surtaxe établie par le conseil général pour les prestations.
Demande de la réparation du chemin rural allant du Chalard bas au Peux (actuel Château de Lasfonds).
N'ayant pas reçu d'instruction concernant l'obligation faite aux enfants de l'école de plus de 10 an de s'exercer au tir, le conseil ne peut statuer.
- 03-12-1893 Élection des délégués sénatoriaux.
- 24-05-1894 Vote du compte administratif 1893 : 5 620,53 F.
Vote d'une imposition extraordinaire pour équilibrer le budget 1895.
Vote du budget vicinal 1895.
La commune de Cherval crée 2 foires.
Demande d'exemption de taxe militaire pour trois personnes.
Nouvel avis favorable à la demande de bourse de Justin Dalaud
Nouveau refus de payer pour l'hospitalisation d'une aliénée qui n'habite plus Combiers depuis plusieurs années.
Le chemin de fer va faire disparaître le relais postal, alors le conseil demande un facteur spécial.
Demande d'agrandissement du logement d'écoles.
Renouvellement de demande de bourse pour le jeune Dalaud.
Renouvellement de la demande de congé pour soutien de famille de Thivaud Gervais.
- 19-08-1894 Demande d'un chef d'équipe à la gare de La Rochebeaucourt pour aider le chef de gare.
(La ligne de chemin de fer Ribérac Angoulême est en service)
Demande d'une boîte aux lettres à la gare de La Rochebeaucourt.
Désignation de délégués à la liste électorale commerçants.
- 25-09-1894 Adjonction de dépenses pour le service médical gratuit.
- 11-11-1894 Demande de subvention pour l'achat de cartes pour les écoles.
Proposition de création d'un lavoir et d'un abreuvoir au Moulin Neuf.
Demande de rétablissement de la station hippique du Parc (Édon).
Adoption du budget pour les chemins vicinaux ordinaires.
Désignation de 3 délégués à la révision de la liste électorale générale.
Proposition d'une liste de répartiteurs.
Refus de l'agrandissement du logement des instituteurs.
- 13-01-1895 Maintien du refus de l'agrandissement du logement des instituteurs.
- 17-02-1895 Approbation d'une liste de 26 noms devant être admis à l'assistance médicale gratuite.
- 24-03-1895 Demande d'exemption de la taxe militaire pour François Desport.
- 30-05-1895 Maintien de la liste complète des personnes admises à l'assistance médicale gratuite.
Accord pour création de 4 foires grasses à St Sornin.
Augmentation du traitement du receveur.
Approbation des comptes 1894 : 5 768,82 F.
Vote d'une imposition extraordinaire.
Approbation du budget vicinal.
Demande d'exemption de la taxe militaire pour Jean Raoul Gourceau.
Accord pour la création de 6 foires à Rougnac.
- 21-07-1895 Accord pour la création de 2 nouvelles foires à Ronsenac.
- 18-08-1895 Adjonction de 9 personnes à la liste d'assistance médicale gratuite.
- 08-09-1895 Désignation de délégués à la liste électorale commerçants.
- 1895-10-13 Renouvellement de la demande de congé pour le soldat Thivaud Gervais.
- 10-11-1895 Adjonction de 2 personnes à la liste d'assistance médicale gratuite.
Approbation du budget des chemins vicinaux ordinaires pour 1896.
Désignation de 3 délégués à la révision de la liste électorale générale.
Accord pour la création de 12 foires à Bouex.
Proposition d'une liste de répartiteurs.
Création, par l'instituteur, d'un cours gratuit pour adultes. Refus de la commune de le subventionner mais vote de 25 F pour les dépenses d'éclairage et de chauffage. Demande de subvention à l'état.

- 12-01-1895 Demande au préfet : comment imposer le sieur Auzoux, voiturier transportant du bois à la scierie depuis 2 ans, non résident sur la commune, mais qui détériore les routes ?
- 16-02-1896 Nouvelle approbation de la liste d'assistance médicale gratuite.
Vote de 10 F pour la création d'un monument à la mémoire de Pasteur à Dole.
Avis sur la solvabilité de 2 personnes n'ayant pas payé leurs impôts.
Réparation d'un oubli des contributions directes concernant les 2 dernières semestrialités de l'emprunt pour la maison d'école.
- 17-05-1896 Élection du maire et de l'adjoint.
Accord pour la création de 6 foires à Feuillade.
Élection de 2 délégués à l'assistance médicale gratuite.
Constitution de la commission municipale scolaire.
- 07-06-1896 Pas de modification à la liste d'assistance médicale gratuite.
Approbation des comptes 1895 : 5967,83 F.
Approbation du budget 1896.
Création d'une imposition extraordinaire pour 1897.
Budget vicinal pour 1897.
- 17-07-1896 Acceptation de participer au classement d'un chemin à la gare de La Rochebeaucourt sous conditions.
Réhabilitation de Pierre Brut de Chez Bernard.
- 23-08-1896 Pas de modification à la liste d'assistance médicale gratuite.
Désignation de 2 délégués pour la liste électorale commerçants.
Demande de dispense militaire pour Pierre Papon.
Demande de réhabilitation de Pierre Brut (participation à l'assassinat de M. De Monéys à Hauteffaye).
Modification des dates de foire de Blanzac.
Vote de 200 F pour les chemins vicinaux ordinaires.
- 11-10-1896 Vote de 50 F pour l'achat de livres.
Refus d'accorder une indemnité à Pierre Papon dont la demande d'exemptions militaire a été refusée.
Réouverture d'un chemin au Chalard Haut qui avait été fermé par les sieurs Manem et Beineix.
- 22-11-1896 Approbation de la délibération de la commission de l'assistance médicale.
Proposition d'une liste de répartiteurs.
Vote du budget vicinal pour 1897.
Désignation de 3 délégués à la révision de la liste électorale générale.
Avis défavorable au curage de la Nizonne.
- 14-02-1897 Déclaration du conseil concernant des chemins dont Raymond De Lasfonds et la commune s'estiment propriétaires.
Nouvelle approbation de la liste des indigents.
- 10-06-1897 Pas de modification de la liste assistance médicale gratuite.
Approbation des comptes 1896 : 5 657,32 F
Vote d'une imposition extraordinaire.
Vote du budget vicinal pour 1898.
Avis favorable à la demande de bourse de Frantz Herry candidat au Prytanée (lycée militaire).
Demande d'exemption de taxe militaire.
- 21-08-1897 Procès verbal de carence suite à insuffisance de conseillers présents.
- 29-08-1897 Refus de payer le mandat concernant l'aliéné Cousty.
- 05-09-1897 Procès verbal de carence suite à insuffisance de conseillers présents.
- 13-09-1897 Procès verbal de carence suite à insuffisance de conseillers présents.
- 19-09-1897 Pas de modification de la liste assistance médicale gratuite.
Désignation de 2 délégués pour la liste électorale commerçants.
- 13-10-1895 Révision de la liste des personnes bénéficiant de l'aide médicale gratuite.

Les registres de délibérations manquent entre le 19 septembre 1897 et le 19 août 1941